

**Des logements
pour tous
c'est possible !**

p. 5

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**UNITÉ
OUVRIÈRE**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2014 - 9 mars 2007 - prix : 1 € - DOM 1,5 €

Airbus

**Pour sauver
les emplois
il faut prendre
sur les profits !**

p. 3, 8, 9 et 10

**Arlette
Laguiller**



**en
campagne**

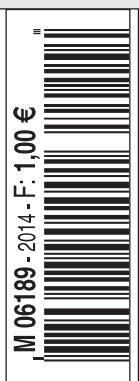


p. 16

Peugeot - Citroën (usine d'Aulnay)

Grève pour les salaires

p. 11



Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Sarkozy en rajoute contre les émigrés
■ Budget militaire
■ Prix à la consommation
- p. 5 ■ France terre d'accueil des capitaux
■ Remédier à la crise du logement
■ Cotisations sociales du patronat
■ Ségolène Royal et les entreprises
- p. 6 ■ Pour le droit des femmes
■ Manifestation le 11 mars
- p. 7 ■ Fusions-acquisitions record mondial battu
■ Indice INSEE des prix à la consommation
■ Projet de ligne TGV Tours-Bordeaux

Tribune

- p. 6 ■ Airbus : quelle riposte ?

Airbus

- p. 8-9 ■ Airbus-Toulouse
■ Il faut prendre sur les profits pour sauver les emplois
■ Saint-Nazaire
■ Bouguenais
■ EADS-Lagardaire
- p. 10 ■ Pour la droite et le PS l'argent public doit garantir les profits
■ Airbus et Boeing concurrents et jumeaux

Dans les entreprises

- p. 11 ■ Peugeot Citroën Aulnay-sous-Bois
■ Renault-Le Mans
■ Fast-food KFC-Saint-Denis
- p. 12 ■ Hôpital Hôtel-Dieu Lyon
■ Hôpital Lyon-Sud
■ CRAM Ile-de-France
■ Axa pas gêné
- p. 13 ■ France Télécom Noisy-le-Grand
■ Forges de Fresnes (Nord)
■ Cogema Tricastin
■ Île de la Réunion
- p. 14 ■ Technocentre de Renault
■ Ikéa Villiers-sur-Marne
■ Volkswagen Bruxelles

Dans le monde

- p. 15 ■ Allemagne
■ Côte-d'Ivoire
■ Centrafrique

La campagne d'Arlette Laguiller

- p. 16 ■ Meetings passés et à venir

• Laboratoire pharmaceutique Novartis

Quand le profit tue

Le laboratoire Novartis, un des géants de l'industrie pharmaceutique, a porté plainte contre la décision du gouvernement indien de refuser un brevet à son médicament anticancéreux Glivec

Ce refus est justifié par le fait que ce médicament est un dérivé d'un médicament ancien, mis sur le marché en 1993 en Europe et aux USA, alors que la loi indienne n'accorde de brevet qu'à des produits véritablement novateurs. Ce que conteste en fait Novartis, c'est que la décision du gouvernement indien le prive d'un monopole de vingt ans (durée moyenne d'un brevet) pour vendre le Glivec à prix fort – 26 000 dollars pour un traitement annuel – alors que ce médicament est déjà vendu sous sa forme générique en Inde, mais par d'autres laboratoires, pour un coût de traite-

ment annuel d'environ 2 100 dollars. En France, la boîte de Glivec est vendue 1287 euros, pour quinze jours de traitement.

Tous les grands laboratoires tiennent le même discours contre les laboratoires fabricants de médicaments génériques. Pfizer, en annonçant 10 000 suppressions d'emplois, les « justifiait » par la concurrence faite à son médicament anti-cholestérol, le Tahor. Sanofi-Aventis et BMS pleurent leurs parts de marché perdues aux USA, où leur médicament anticoagulant Plavix est concurrencé par des génériques.

Les laboratoires fabricants de génériques – dont les laboratoires indiens, l'Inde étant le plus grand producteur de médicaments génériques au monde – ne sont bien sûr pas des Robins des Bois défenseurs des pauvres et ils veulent, eux

aussi, faire le maximum de profits. Mais les trusts pharmaceutiques, en défendant leurs brevets, entendent garder une position de quasi-monopole. Ils parlent de « droits de propriété intellectuelle », mais c'est de propriété commerciale et de défense de leurs profits qu'il s'agit.

Dans un marché mondial de 600 milliards de dollars en pleine expansion (il a doublé de 1999 à 2005), un brevet est une arme de choix pour s'assurer des profits colossaux, comme ceux de Novartis, qui a fait 7,2 milliards de dollars de bénéfices en 2006, pour un chiffre d'affaires de 38 milliards de dollars. Mais le prix à payer pour des millions de malades des pays pauvres, c'est l'accès au compte-gouttes à des médicaments efficaces qui pourraient les guérir de maladies qu'on sait parfaitement soigner.

Cédric DUVAL

• Bayer

Licenciements pour plus de bénéfices

Le trust chimique Bayer, en rachetant Schering en 2006, avait annoncé la suppression de nombreux emplois. On sait aujourd'hui que 6 100 emplois seront supprimés dans le monde, pour faire 700 millions d'euros d'économies. Cette fusion s'est faite sous la forme d'une OPA amicale – amicale uniquement pour les actionnaires – d'un montant de 17 milliards d'euros, la plus grosse acquisition réalisée par Bayer.

Bayer se porte donc bien et les résultats prévus pour le 8 mars seraient à la hauteur des attentes des actionnaires. Le directeur de Bayer a d'ailleurs déclaré que les perspectives pour 2007 étaient « très positives » et le nouvel ensemble Bayer-Schering comptera parmi les douze premiers laboratoires mondiaux.

Des milliers de travailleurs sur le carreau, mais des bénéfices en hausse et des dividendes accrus, c'est la logique financière des fusions. Mais pour ces 6 100 salariés c'est un drame et

pour la société un énorme gâchis.

C. D.

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière

CREIL

Samedi 17 mars à partir de 16 heures

Salle Georges-Brassens à Villers-Saint-Paul rue Aristide-Briand
À 18 h 30 : allocution d'Arlette Laguiller

SAINT-NAZAIRE

Samedi 17 mars de 16 heures à 24 heures

Salle Jacques-Brel

METZ

Dimanche 18 mars

à partir de 11 h 30
Centre d'Activités et de Loisirs de Plantières (CALP)
Rue Monseigneur-Pelt

Entrée libre lors des allocutions d'Arlette Laguiller

Réunions publiques de Lutte Ouvrière

Saint-Brieuc

Vendredi 23 mars à 20 h 30

Maison du Temps Libre, salle du Petit Théâtre 6 bis, rue du Maréchal Foch

avec Martial Collet et Marie-Pierre Menguy

La Rochelle

Judi 29 mars à 20 heures

Salle Amos-Barbot 37, rue du Collège

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyte)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 5 mars 2007



Airbus

Sarkozy, Royal et Cie bavardent, les patrons licencient

Pendant que les stars de cette campagne électorale, Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal, et le second rôle François Bayrou amusent la galerie avec leurs programmes et s'empaillent sur le chiffrage des coûts, deux conseils d'administration de grandes entreprises, Airbus et Alcatel-Lucent, viennent de montrer qu'ils sont les véritables patrons, et pas seulement de leurs entreprises, mais de toute l'économie.

Airbus vient d'annoncer qu'il a l'intention de supprimer 10 000 emplois, dont 4 300 en France. Six usines sont menacées de fermeture, dont deux en France. Pour l'une de ces usines, celle située à Méaulte, la fermeture serait en même temps la condamnation à mort de cette petite ville.

Airbus, ce n'est pas une petite entreprise au bord de la faillite. C'est un grand groupe industriel qui fait du profit et qui distribue des dividendes à ses actionnaires privés, Lagardère en tête, une des plus grandes fortunes du pays.

Les dirigeants eux-mêmes reconnaissent que les retards de livraison à l'origine des problèmes de l'entreprise sont dus à des erreurs de coordination au niveau des différentes directions.

Les travailleurs n'y sont pour rien et ce n'est pas à eux de payer, et de payer doublement. Parce que paieront ceux dont la direction supprime l'emploi, mais tous les autres paieront aussi par l'augmentation de leur charge de travail.

La direction a profité des problèmes qu'elle a elle-même créés pour prétendre que, pour sauver l'entreprise, il n'y a pas d'autre moyen que de faire faire plus de travail avec moins d'effectif.

Devant l'annonce du plan de licenciements d'Airbus, la première réaction de Sarkozy a été d'affirmer que « le problème d'Airbus réside dans le manque d'actionnariat industriel », mettant en cause le fait que l'État y est présent.

Comme si au même moment qu'Airbus, il n'y avait pas de licenciements dans cette entreprise entre les

maines d'actionnaires privés qu'est Alcatel-Lucent qui annonce la suppression de 12 500 emplois, dont 1 468 en France. Comme si, ce lundi même, Streiff, le nouveau patron du trust Peugeot-Citroën, n'avait pas annoncé qu'il procédera lui aussi à une baisse des effectifs de son entreprise.

Mais, pour Sarkozy, porte-voix du grand patronat, l'État n'a pas à se mêler des décisions des conseils d'administration qui doivent rester souverains pour décider ce qu'ils veulent et donc licencier.

Quant à Ségolène Royal, elle prétend prendre la tête d'une « riposte sociale ». Elle propose que les régions entrent dans le capital d'Airbus, un peu comme cela se pratique en Allemagne où les régions, les *Länder*, ont une part dans le capital de cette entreprise. Mais leur présence n'a pas empêché Airbus de licencier aussi en Allemagne !

En outre, si Ségolène Royal veut que les régions, voire l'État, entrent dans le capital d'Airbus, demande-t-elle aux capitaux privés, notamment ceux de Lagardère, d'en sortir ? Et si oui, à quel prix ?

Que l'argent public des régions vienne s'ajouter aux capitaux privés d'Airbus ou qu'il serve à racheter à prix élevé les actions de Lagardère, dans les deux cas, cet argent viendrait au secours du capital privé, sans même que ce soit une garantie pour les travailleurs que les emplois seront préservés.

Mais on n'a pas entendu Ségolène Royal affirmer clairement que, si elle est élue, elle s'opposera à toute suppression d'emploi chez Airbus. Le promettrait-elle qu'il faudrait veiller à ce qu'elle tienne sa parole, mais elle ne le promet même pas !

Ces suppressions d'emplois, c'est un gâchis humain et économique qui illustre le fonctionnement aberrant de ce système économique. Cela illustre aussi l'impuissance des dirigeants de l'État et leur refus de s'opposer aux grands groupes dont la décision de fermer une usine est une catastrophe pour les travailleurs jetés à la porte et pour toute la société.

Arlette LAGUILLER

**Dimanche 15 avril
à 15 heures au
Zénith de Paris**

Métro Porte de Pantin

Entrée libre



Sarkozy en rajoute contre les immigrés

Sur les pas de Le Pen, venu tenir un meeting à Marseille, Sarkozy a repris le 5 mars dans cette même ville l'un de ses thèmes habituels, « l'immigration choisie ».

La matinée du ministre de l'Intérieur semblait préparée tout exprès pour fournir au candidat une occasion de chasser sur les terres de son concurrent d'extrême droite. Scène Une : à bord du patrouilleur *Arago*, Sarkozy a inspecté les moyens maritimes destinés à repérer les embarcations transportant des immigrants, dans la perspective, a-t-il déclaré, faisant preuve d'un sens certain de la dramatisation, d'une « arrivée probable, au printemps, de migrants clandestins venus d'Afrique ».

Scène Deux. Le ministre en a profité pour rappeler ses faits d'armes... législatifs, la loi de

2003 qui a conduit à expulser 82 000 personnes sans papiers en cinq ans, dont « 35 000 illégaux », pour la seule année 2006, et la loi de juillet 2006, dont l'un des thèmes portait sur le durcissement de la possibilité du regroupement familial. En formulant le vœu de voir se créer un « vaste ministère de l'Immigration à la tête de toutes les administrations responsables », et souhaitant « réduire l'immigration familiale », Sarkozy a rappelé son désir de voir la France instaurer un « test d'intégration », auquel seraient soumis tous les étrangers non européens qui souhaiteraient rejoindre leur famille déjà en

France. Ce test, réalisé dans le pays d'origine du demandeur, serait mis en place dans les consulats français et porterait, entre autres, sur la maîtrise de la langue et « la connaissance de nos institutions et de nos valeurs ». Et de se référer à une mesure déjà mise en place aux Pays-Bas.

Cela ne l'a pas empêché de se défendre d'être sur la même ligne que Le Pen, pour qui l'immigration ne serait « qu'un cheval de bataille », alors que pour lui il s'agirait « d'un thème d'action, qui doit être au premier rang sur notre agenda national, sur notre agenda méditerranéen, sur notre agenda international ».

Le dragueur de voix d'extrême droite Sarkozy était ce jour-là en manœuvre dans le port de Marseille.

Viviane LAFONT



• Budget militaire

Droite-gauche : au rapport !

Ceux qui s'imaginaient que Ségolène Royal allait prendre sur le budget militaire pour renforcer celui de l'Éducation vont être déçus. La candidate socialiste « entend maintenir le budget actuel » et consacrer aux armées 2 % du PIB (produit intérieur brut, la valeur de tout ce qui est produit en un an dans le pays).

2 % du PIB, soit 47,7 milliards d'euros de dépenses militaires prévues en 2007, c'est ce que fait le gouvernement actuel et c'est aussi, au centime près, ce que fera Sarkozy s'il est élu.

L'un et l'autre candidats affirment vouloir maintenir les « opérations extérieures » de l'armée française. Ces opérations consistent essentiellement à soutenir des dictateurs « amis de la France » et vomis par les populations, mais garants des intérêts des groupes industriels et financiers français dans leurs pays.

Sarkozy comme Royal veulent également continuer la politique de renouvellement de l'équipement des armées. Ils ne savent sans doute pas exacte-

ment combien il y a de sous-marins, ni de quel type, mais ils savent qu'il faut continuer à en construire et à les équiper de missiles nucléaires à longue portée. Et ils doivent bien se douter aussi que bien des missiles sont achetés à Lagardère, les systèmes de guidage et les radars à Thales et que ces deux firmes équipent conjointement chars, navires, avions (vendus par Dassault) etc. Cela représente une bonne partie du budget militaire (66 % de celui de la marine, par exemple) et une bonne partie aussi du profit gracieusement offert par l'État aux marchands de canons.

De président en président, la politique militaire n'a jamais varié. Les bases militaires ont été maintenues dans les ex-colonies, les interventions militaires des uns ont été poursuivies par les autres. De même les contrats signés par un gouvernement sont honorés par le suivant, Chirac a payé les traites de Mitterrand, qui avait réglé celles de Giscard...

Sarkozy ou Royal continueront de même. Cela s'appelle la

• Prix à la consommation

La méthode Breton

Depuis deux ans Thierry Breton, le ministre de l'Économie, a fait établir un « chariot type » rempli de ce qu'un ménage moyen achète au supermarché. Ce chariot, qui valait 100 euros au départ, vaudrait aujourd'hui 100,67 euros. Donc, d'après un ministre qui ne doit pas faire souvent les commissions, les prix n'aug-

mentent pas dans les supermarchés.

De la même manière, Breton pourrait facilement démontrer que le prix du carburant n'augmente pas : il suffit de toujours prendre 40 euros à la pompe et conclure que l'essence est toujours au même prix.

P.G.

Son « modèle » hollandais

Aux Pays-Bas, la ministre de l'Intégration a, depuis juillet dernier, obtenu le vote d'une loi imposant aux « citoyens du monde non occidental » un test de langue et de « culture néerlandaise », à réaliser dans les ambassades moyennant la somme de... 350 euros. Le postulant doit répondre à une centaine de questions-pièges. Par exemple, à la question :

« Qu'est-ce qui caractérise la circulation aux Pays-Bas », répondre, non pas « les embouteillages », mais « le vélo » ; ou, à « Qui est Guillaume d'Orange ? », éviter de citer une marque de sodas. Pour obtenir un visa de plus de trois mois, seuls les demandeurs touchant un salaire mensuel supérieur à 4 500 euros sont dispensés de cette humiliante procédure.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, ce test de trente minutes, effectué par téléphone et par l'intermédiaire d'un logiciel, doit en principe être imposé à tous les résidents étrangers installés aux Pays-Bas après 1975, date de l'indépendance du Surinam. Des opposants à la politique raciste de la ministre ont suggéré, pour voir, de faire passer les tests à tous les Néerlandais !

V.L.

• Investissements internationaux

La France, terre d'accueil des capitaux

Sarkozy et Bayrou veulent faire baisser encore les impôts et les cotisations sociales des patrons. Royal leur promet l'aide de l'État, ce qui revient rigoureusement au même. Sinon, prédisent-ils, les patrons investiront à l'étranger.

En fait, la France n'est pas le repoussoir que l'on dit pour les capitaux : un rapport de l'Agence française pour les investissements internationaux montre qu'en 2006 elle a attiré suffisamment de capitaux, venant en particulier des USA, d'Allemagne ou de Grande-

Bretagne, pour générer près de 40 000 emplois. L'heure de travail française serait en effet, précise ce rapport, l'une des plus productives de la planète.

Année après année, à force de faire baisser les revenus du travail, de précariser les contrats, de diminuer les prélèvements sociaux, d'augmenter les cadences, la France est devenue un pays attractif pour les chasseurs de profits, qu'ils misent sur les secteurs du service aux entreprises, du commerce ou de la finance, sans cracher sur l'automobile, l'aéronautique

ou le matériel de transport.

C'est que l'État français met le paquet pour attirer les patrons étrangers : le même rapport présente les gros efforts financiers qu'il déploie en ce qui concerne les crédits de toute sorte, les aides à la recherche et à l'innovation, les exonérations fiscales, toutes choses dont bénéficient aussi les patrons français.

Mais cela n'empêche évidemment pas ces derniers de pleurer, en affirmant que le coût du travail est trop élevé en France.

Roger PERIER

• Ségolène Royal et les entreprises

Toujours des subventions aux patrons

Dans une interview au *Monde* du 6 mars, Ségolène Royal a exposé les mesures qu'elle prendrait immédiatement si elle arrivait au pouvoir. La première concerne l'emploi des jeunes pour lequel elle veut, elle aussi et comme tous les autres, s'appuyer sur les petites et moyennes entreprises en les aidant à créer des emplois.

Elle redéployerait les 65 milliards d'euros d'aides aux entreprises pour « *les concentrer sur les PME qui innovent et qui exportent.* » Ces 65 milliards d'argent public continueraient donc à se déverser dans les caisses privées. Mais ce serait, dit-elle, dans celles d'entrepreneurs méritants. La gauche moderne, dit-elle, ne doit plus avoir de « *tabou* », elle « *doit soutenir les vraies entreprises* », comme si les gouvernements de gauche ne l'avaient pas tous fait !

Mais que sont ces « vraies entreprises » ? Des micro-entreprises comme les 2 000 qu'elle se vante d'avoir aidé à créer en Poitou-Charentes, grâce à des bourses tremplin ? On peut difficilement voir là des entreprises innovantes et surtout exportatrices. En fait lorsque Ségolène Royal ou d'autres parlent de PME, il s'agit le plus souvent d'entreprises qui s'insèrent dans une chaîne qui remonte jusqu'aux entreprises du CAC 40.

Quand il s'agit de distribuer des subventions, le terme PME est le rideau de fumée qui dissimule bien souvent soit une filiale d'une grande société, soit une entreprise sous-traitante totalement tributaire d'une de ces mêmes grandes sociétés.

Les subventions seront soumises à des conditions de bonne conduite, ajoute Ségolène Royal. Mais qui jugera de la bonne ou mauvaise conduite d'un patron ? Lui-même, ses salariés ou ses actionnaires ? La réponse ne fait pas de doute...

La seule chose concrète qui émerge des propos de Royal, c'est que subsisteront les 65 milliards de subventions aux entreprises et le fait qu'ils finiront dans les coffres des plus puissantes d'entre elles. Rien de bien nouveau donc !

Sylvie MARÉCHAL

• Cotisations sociales

Le patronat veut le beurre et l'argent du beurre

Le patronat ne cesse de se plaindre que les cotisations et contributions sociales qu'il paye sur les salaires – ce qu'ils appellent « les charges sociales » – sont beaucoup trop importantes.

Mais il faut tout de même rappeler que si la part des salariés a beaucoup augmenté depuis trente ans, celle des patrons n'a que peu augmenté. Et depuis quelques années les gouvernements successifs rivalisent pour exonérer les entreprises sous prétexte de les aider à créer des emplois. Alors que les cotisations salariales ont doublé entre 1970 et 1990, les cotisations patronales n'augmentaient que de 4,1 %. Et depuis, la politique d'exonération de cotisations patronales s'est développée au point que la part patronale dans le financement du régime général n'était plus en 2003 que de 43 % contre 54 % en 1989.

Depuis 2003 les gouvernements de droite ne sont pas en

reste puisque Fillon a regroupé dans ce qu'il a appelé « *l'allègement unique* » les dispositifs d'exonération inventés par ses prédécesseurs, y compris ceux décidés pour cinq ans par Martine Aubry sous prétexte de passage aux 35 heures. Cet allègement unique, encore plus intéressant que l'ensemble des mesures précédentes réunies, est accordé désormais sans condition d'horaire ou d'embauche et sans limite de durée pour tous les salaires payés au smic et jusqu'à 1,6 smic. Il permet aux patrons, pour un salaire au smic, de payer sept fois moins de cotisations à la Sécurité sociale car ce sont sur ces cotisations-là que porte l'allègement unique.

Et si on ajoute toutes les autres cotisations et contributions (chômage, retraites complémentaires, formation, logement, etc...) le patron aura au total à payer en charges l'équivalent de 19 % du smic brut au lieu de 45% du salaire quand il est au-dessus de 1,6 smic, c'est-

à-dire moins de la moitié. Le montant du cadeau ainsi octroyé à l'employeur correspond à 26 % du salaire brut au niveau du smic, à 20 % au niveau de 1,1 smic, à 10 % au niveau de 1,3 smic. Inutile de dire que ces fortes réductions ne sont pas partagées avec le salarié ! D'ailleurs ce système dégressif est bien là pour inciter à maintenir les salaires au plus bas.

Il s'agit là seulement des exonérations minimum auxquelles tout patron a droit. Mais il y en a des milliers d'autres pour les PME, pour l'embauche d'un premier salarié, pour le retour à l'emploi d'un érémitiste, pour la création d'une entreprise, pour les jeunes entreprises innovantes, pour les entreprises en difficulté, pour les entreprises situées dans les dizaines de zones franches existant dans le pays, etc, etc.

Ainsi sous de multiples prétextes, de nombreux patrons ne payent ni cotisations sociales, ni

impôt sur les bénéficiaires, ni taxe professionnelle... Le gouvernement a d'ailleurs prévu de supprimer complètement à partir du 1^{er} juillet prochain les cotisations patronales à la Sécurité sociale (sauf accident du travail) pour les salaires au smic dans les entreprises de moins de vingt salariés.

Le patronat voudrait bien se débarrasser de l'ensemble des cotisations sociales. Mais s'il n'y avait ni assurance maladie, ni assurance chômage, ni système de retraite, il serait bien obligé d'augmenter les salaires et de les augmenter fortement. Les systèmes de protection sociale ont été mis en place justement pour compenser les bas salaires que le patronat versait. Il n'y a pas à marcher dans ses jérémiades : le patronat doit non seulement payer tout ce qu'il faut pour une protection sociale correcte mais il doit aussi augmenter les salaires.

Dominique CHABLIS

Remédier à la crise du logement, c'est possible !

L'urgence exigerait que tous les moyens soient mis en œuvre afin que soient construits les deux millions de logements qui sont nécessaires pour qu'en deux ans, plus personne ne soit pas ou mal logé.

Les moyens financiers, matériels et humains existent, encore faudrait-il qu'ils soient mis en œuvre par l'État lui-même, car il n'est pas possible d'attendre des constructeurs privés, et du marché, la satisfaction des besoins.

Or aujourd'hui, le contingent de logements réalisé par ce qui relève du secteur public, l'État, les collectivités locales, les offices publics d'HLM, ne représente qu'un pourcentage très faible de l'ensemble de la construction d'habitations. En 2005, dernière année permettant d'avoir des statistiques complètes, la part de la construction de logements en immeubles collectifs réalisée

par des organismes publics n'a été que de 15 % contre 68 % par des sociétés immobilières privées (le reste, 17 %, étant le fait de particuliers). L'État intervient donc très peu et laisse l'initiative de la construction de logements à des entreprises privées qui, bien sûr, ne le font pas en fonction des besoins mais parce qu'elles veulent en tirer profit par la vente ou la location. Et lorsque tout ce qu'elles ont construit n'est pas vendu, il reste des stocks de logements non utilisés : 79 000 à la fin de l'année 2006 (presque le double du nombre de logements sociaux réalisés) selon les chiffres de la Fédération nationale des promoteurs-constructeurs, qui rassemble tous les grands noms de la construction privée du pays.

Certes, ces 79 000 logements, même mis à disposition de la population, ne résoudraient pas la crise actuelle. Mais ils mettent en évidence le

gâchis et l'aberration qui marquent le marché du logement comme les autres marchés.

En fait, il serait de la responsabilité de l'État d'engager un programme massif de construction de logements, quitte à créer directement un service public de la construction en réquisitionnant les terrains et en embauchant directement les travailleurs de la construction, du maçon à l'architecte. Il lui reviendrait également, dans l'urgence, de mobiliser toutes les capacités à construire qui existent dans le pays pour imposer l'absolue priorité au logement. Quand on voit ce qu'est capable de construire une société comme Bouygues, on se rend compte de la rapidité avec laquelle il serait possible de résoudre la crise du logement si tous les moyens existants étaient mobilisés. En 2005, Bouygues se félicitait d'avoir plus de 700 chantiers en activité rien qu'en Ile-de-France et

d'avoir livré, là et ailleurs, des centaines de milliers de mètres carrés de bureaux. Tout cela représenterait des milliers de logements. Et Bouygues n'est qu'un groupe du bâtiment parmi d'autres qui ont les mêmes capacités de production.

En 2006, au total, près de 565 000 permis de construire ont été délivrés et près de 430 000 logements ont été mis en chantier, dont seulement moins de 50 000 pouvaient être qualifiés de sociaux. Rapporté aux besoins, c'est scandaleusement insuffisant.

Il faut se donner les moyens de loger tous ceux qui attendent un logement, aujourd'hui estimés à plus d'un million. Ces moyens existent, et il est urgent d'imposer qu'ils soient mis en œuvre.

Lucienne PLAIN

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Airbus : quelle riposte ?

Ce mardi, les travailleurs d'Airbus manifestent contre les 10 000 suppressions d'emplois dans le groupe, dont 4 300 en France. La direction d'Airbus, et le gouvernement derrière elle, prétendent qu'il ne s'agit pas de licenciements secs. Mais quelle garantie en auraient les salariés, alors que les détails du plan ne sont même pas connus ? Alors qu'un des repreneurs pressentis d'une partie des activités de Saint-Nazaire, Letacoère, se défile déjà ? Les patrons connaissent toutes les ficelles pour déguiser les licenciements ou pour annoncer des reventes de sites qui se terminent par des fermetures. Au-delà des travailleurs d'Airbus eux-mêmes, ces suppressions d'emplois risquent d'en impliquer des milliers d'autres dans les entreprises sous-traitantes.

Pourtant Airbus a réalisé un chiffre d'affaires de 26 milliards de dollars. Sa maison mère EADS est le troisième groupe mondial de l'aéronautique. Les carnets de commande d'Airbus sont bien remplis, avec pour au moins cinq années de production. Les patrons d'Airbus prétextent certes des retards qui leur auraient coûté des sous. Mais avec moins de salariés, on ira plus vite ? Le seul but de ce plan, comme de celui qui a été annoncé tout récemment aussi par Alcatel-Lucent (12 000 suppressions dans le monde dont 4 500 en Europe, 1 500 en France), est de réaliser davantage de profits en exploitant davantage, en augmentant la charge de travail de ceux qui restent.

En pleine campagne électorale, cela fait, pour les hommes politiques, un peu désordre. Sarkozy lui-même se doit de dire qu'il est attentif aux salariés. Mais le gouvernement dont il est membre s'est félicité du plan d'économies d'Airbus, qualifié de « nécessaire » par Villepin et de « indispensable » par le ministre de l'économie, Breton.

Le ton de Ségolène Royal se veut différent : elle prétend se démarquer de cette catastrophe sociale et critique le gouvernement. Elle évoque une intervention des pouvoirs publics, mais en aucune façon une interdiction des licenciements. Pourtant l'État en aurait les moyens : il possède 15 % des actions du groupe EADS. Il est vrai qu'en offrant à EADS, lors de sa création, cette partie importante du capital,

le gouvernement français avait renoncé à tout droit d'intervention dans la politique du groupe, confiant au patron privé Lagardère la représentation de ses intérêts. Le chef du gouvernement d'alors s'appelait Jospin, son ministre de l'économie Strauss-Kahn.

En quoi les 100 millions d'euros de cadeau à Airbus promis par Villepin ou les 150 à 200 millions d'euros que les présidents de région de gauche seraient prêts à investir dans Airbus empêcheraient les licenciements ? En proposant l'investissement des régions, Royal dit suivre l'exemple de l'entrée des régions allemandes dans le capital d'Airbus. Comme si les salariés allemands d'Airbus étaient à l'abri, menacés aussi de 3 700 suppressions d'emplois !

Quand les entreprises licencient pour accroître leurs profits, la question n'est pas de leur offrir de nouvelles aides, avec l'argent de nos impôts. C'est de leur interdire de licencier, en prenant sur leurs profits. C'est le programme qu'avance depuis des années Arlette Laguiller. C'est ce que nous pourrions réaffirmer, nombreux, en votant pour elle dans la prochaine élection présidentielle. C'est ce que nous pourrions imposer par la lutte.

En France comme en Allemagne, les salariés d'Airbus ont fait grève la semaine dernière, dès l'annonce du plan. Il y aura des manifestations ce mardi. D'autres grèves et manifestations, dont une à l'échelle européenne, sont déjà annoncées. Cela ne concerne pas les seuls salariés d'Airbus, de France comme d'Allemagne. Cela nous concerne tous. Le PDG de l'eugeot-Citroën ne vient-il pas d'annoncer qu'il prévoit lui aussi des baisses d'effectifs ?

La riposte doit se renforcer en rassemblant avec les salariés d'Airbus ceux des différentes entreprises frappées par des plans de licenciements. Elle devrait déboucher sur une protestation d'ensemble du monde du travail. Seule façon d'en finir avec ces vagues de licenciements.

Editorial des bulletins d'entreprise du lundi 5 mars 2007, édités par la Fraction « L'Étincelle » de Lutte Ouvrière.

Convergences Révolutionnaires n° 49 (janvier-février 2007)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : gauche, droite, gauche... Le piège de l'alternance

Articles : Élections : du jeu vidéo aux choses sérieuses – Bolivie : Morales à la croisée des chemins – RDC Congo : régler le pillage – La Poste : trois mois de grèves partielles dans les centres de tri – SNCF : passer des grèves à la grève – Crise dans l'automobile européenne : hécatombe d'emplois chez les équipementiers ; licenciements chez Volkswagen-Belgique.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à : LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18 ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19 Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

Pour le droit des femmes et contre la violence qui leur est faite

S'il est vrai que le degré d'émancipation des femmes est la mesure de l'émancipation générale d'un pays, la France du XXI^e siècle a encore du chemin à faire ! La journée des femmes sera l'occasion de le rappeler, même s'il s'agit d'un combat

de tous les jours.

À l'appel de nombreuses associations et de plusieurs organisations politiques, deux manifestations auront lieu pour défendre le droit des femmes. Lutte Ouvrière soutient ces appels.

Jeudi 8 mars

18 heures, au métro Père-Lachaise, Pour des droits égaux à l'emploi, l'égalité des salaires, le droit à l'avortement.

Samedi 24 mars

14 h 30, place de la République Contre les violences faites aux femmes.

UN NOUVEAU RAPPORT SUR LA CONDITION DES FEMMES.



• Manifestation le 11 mars

Pas d'expulsions ! Un logement pour tous !

Le 15 mars, la fin de la trêve hivernale ramènera les huissiers et marquera la reprise des expulsions de locataires. La justice et les forces de police sont plus promptes à expulser qu'à reloger ou réquisitionner les logements vacants.

L'an dernier, 140 000 ménages ont été visés par un jugement d'expulsion et 10 000 familles qui résistaient, faute d'une autre solution même provisoire, ont été jetées de force à la rue, beaucoup rejoignant les 100 000 SDF sur lesquels les ministres versent des larmes hypocrites.

Chaque année, ces chiffres d'expulsions augmentent, à cause de la spéculation immobilière, de la hausse des loyers et de l'appauvrissement d'une grande partie de la population. D'après l'Insee, en Ile-de-France, la part consacrée au logement dans les revenus des foyers les plus pauvres s'élève à 40 % (26 % pour

ceux qui touchent l'aide personnalisée au logement). Et en France, faute de moyens, trois millions de personnes sont privées de logements décentes.

Face à cette urgence, face au manque de logements sociaux, Sarkozy et Bayrou prônent un peu la construction de logements sociaux et beaucoup... l'accession à la propriété, ce qui est se moquer de ceux qui gagnent tout juste de quoi survivre ! Quant à Le Pen, il veut réserver les logements sociaux aux seuls « vrais Français », comme il dit : ce qui interdirait l'accès à une bonne partie de ceux qui les ont construits !

Face à ces fumisteries, Arlette Laguiller réclame la construction d'urgence, en deux ans, des deux millions de logements nécessaires. L'État en aurait les moyens si le gouvernement en avait la volonté.

Louis BASTILLE

Dimanche 11 mars à Paris à 15 heures, place de la République

des associations qui luttent contre les expulsions et pour la construction massive de logements sociaux appellent à une manifestation.

Lutte Ouvrière est solidaire de cet appel.

• Fusions-acquisitions : record mondial battu

Le capitalisme, c'est le gâchis

Cinquante-quatre mille milliards de dollars. Telle est la somme astronomique qui a été consacrée l'an dernier dans le monde aux opérations appelées « fusions-acquisitions ». C'est un nouveau record qui illustre le caractère aberrant et parasitaire du capitalisme. Car cette somme, qui représente environ 8 000 dollars par habitant de la planète, dépasse la valeur estimée de la production mondiale !

Une « fusion-acquisition », c'est le rachat (avec ou sans son consentement) d'une entreprise par une autre, comme dans les exemples récents d'Alcatel et Lucent dans l'électronique, ou d'Arcelor et Mittal dans la sidérurgie. Même si les capitalistes, les journalistes ou les hommes politiques utilisent à ce propos le terme « d'investissement », il n'en est rien. Dans une fusion-acquisition, seule la propriété de l'entreprise achetée change de main. Les sommes (de plus en plus colossales) dépensées par l'acheteur ne servent en rien à augmenter la production globale ni à diminuer le travail humain. En rachetant ainsi leurs concurrents à prix d'or, les entreprises ne créent pas une seule usine, pas un seul emploi supplémentaire. Et le plus souvent, ces fusions sont au contraire prétexte à diminuer les effectifs avec une augmentation des charges de travail pour ceux qui ont la

chance de « conserver » leur poste, comme on a pu le voir avec le cas d'Alcatel-Lucent.

Depuis des années, le capitalisme ressemble de plus en plus à un gigantesque Monopoly, où les entreprises ne misent pas sur une croissance du marché. Mais comme elles disposent de profits colossaux dont elles ne savent que faire, elles les consacrent à des opérations purement financières. Les économistes appellent ces montagnes d'argent détenues par les entreprises et qui ne sont pas réinvesties dans la production, leurs « trésors de guerre ». Mais la guerre dont provient ce butin, c'est celle que la bourgeoisie mène contre le niveau de vie et les conditions de travail de la classe ouvrière.

Sur la base de profits sans cesse croissants, les sommes consacrées aux investissements réels diminuent sans cesse par rapport à celles qui sont gaspillées dans toutes sortes d'opérations financières stériles... voire franchement risquées pour la stabilité du système lui-même.

Pour justifier l'exploitation des travailleurs, les défenseurs du système capitaliste expliquent que « les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain ». Mais depuis bien longtemps, la réalité du système capitaliste est que les profits d'avant-hier ont été les opérations financières d'hier, et les licenciements d'aujourd'hui.

Jean RAYNARD



• Indice des prix à la consommation

Des calculs justes qui donnent un résultat faux

L'Insee (Institut National de la statistique et des études économiques) a mis en service depuis le 27 février un « simulateur d'indice des prix personnalisé » censé permettre à chaque consommateur de calculer l'effet de la hausse des prix sur son budget.

Jusqu'à là on ne disposait que de l'indice général des prix à la consommation, basé sur les prix de dizaines de milliers de produits et la consommation de l'ensemble de la population. C'est en référence à cet indice que les gouvernements décident des revalorisations du salaire minimum, des pensions et des diverses allocations.

Ainsi en juillet dernier le smic a augmenté de 3,05 % : 3,02 d'augmentation des prix calculée par l'Insee plus... 0,3 % de « coup de pouce » du gouvernement ! Pourtant tous les

travailleurs payés au smic, et pas seulement eux, ont constaté que les prix des produits qu'ils consomment effectivement, le carburant, les fruits et les légumes et même le pain, ont augmenté beaucoup plus, sans parler des loyers. Pour les couches populaires l'indice des prix est, à tout le moins, trompeur.

L'Insee ne le nie pas et explique que c'est parce qu'il s'agit d'une moyenne. Par exemple, dit-il, la hausse des loyers ne pénalise que les locataires, et pas tous de la même manière suivant qu'ils consacrent une part plus ou moins grande de leur budget à payer leur logement. L'indice fait donc la moyenne de ces situations diverses.

Si le raisonnement est mathématiquement inattaquable, il est socialement très orienté. Car moins un ménage a de ressources, plus la part qu'il doit consacrer au logement est

élevée, plus la hausse des loyers sera douloureuse. D'autre part, parmi les propriétaires, il y en a de particuliers, ceux qui louent les logements qu'ils possèdent et pour qui la hausse des loyers et celle du prix des logements sont pain béni. La moyenne faite entre le propriétaire d'un immeuble d'un quartier bourgeois d'une grande ville et le locataire d'un logement ouvrier n'a aucun sens.

Quel sens aura donc l'indice « personnalisé » ? Ce sera un gadget, un « instrument pédagogique » dit l'Insee dont les résultats ne seront donnés qu'à titre indicatif. Pour les choses sérieuses, comme la revalorisation du smic, les gouvernements en resteront à l'indice habituel. Cela revient à un quasi-blocage des salaires nominaux, correspondant à une diminution réelle du pouvoir d'achat.

Paul GALOIS

• Projet de ligne TGV Tours-Bordeaux

Ça roulera... pour qui ?

Les lignes TGV aiguissent les appétits des financiers auxquels l'État ne sait rien refuser. C'est ce que montre l'opération prévue pour le prolongement de la ligne TGV Paris-Tours jusqu'à Bordeaux.

Réseau ferré de France (RFF), établissement public créé en 1997 par la division de la SNCF, qui lui remet alors la gestion des infrastructures ferroviaires, a décidé de faire appel au secteur privé pour construire et exploiter les 340 kilomètres de cette ligne TGV séparant Tours de Bordeaux. Pour cela,

un partenariat public-privé sera mis en place, qui fera la part belle au privé.

Selon RFF, le chantier coûtera quelque 5 milliards d'euros. L'État et les collectivités publiques, (régions, départements) seront appelés à en financer une bonne partie, le complément étant apporté par l'entreprise privée qui emportera le chantier. En retour, celle-ci recevra la concession de l'exploitation de la ligne à grande vitesse pendant cinquante ans, au terme desquels la propriété des installations

devrait revenir à RFF.

D'ores et déjà, de grands groupes du BTP, français et étrangers, se sont mis sur les rangs. En plus des loyers que RFF leur versera pour l'utilisation de la ligne, ils espèrent bien tirer profit de son exploitation, tout comme cela se fait pour les autoroutes.

Il s'agit là d'un nouveau recul du service public devant les appétits privés, recul que les usagers paieront d'une façon ou d'une autre.

L.P.

Le travail précaire engraisse Manpower et Cie

En 2006, Manpower, Adecco et Vedior, les trois leaders mondiaux du travail intérimaire, ont vu leurs chiffres d'affaires bondir de 10 %, atteignant 13 milliards d'euros pour Manpower, 7,6 pour Vedior et 5,3 pour Adecco. Leurs profits sont en hausse de 53 % (300 millions d'euros déclarés) pour Manpower et de 25 % pour les deux autres !

La France est le premier marché mondial pour ces trois entreprises. Manpower y réalisant jusqu'à 40 % de son

chiffre d'affaires mondial. Une des raisons de ce succès financier réside dans la décision du gouvernement français de permettre aux agences d'intérim d'entrer en concurrence avec l'ANPE pour le placement des salariés.

En fait, ces agences ne permettent que rarement à des travailleurs de trouver des CDI. Et c'est en organisant la précarité sinon la misère de 650 000 travailleurs intérimaires que ces requins engrangent des fortunes.

Louis BASTILLE

• Airbus Toulouse

Il faut prendre sur les profits pour sauver les emplois

Le directeur général délégué d'Airbus, Fabrice Brégier, chargé de mettre en œuvre le plan Power 8, a confirmé à la presse la suppression de 3 400 emplois à Airbus Toulouse, dont 1 700 chez les sous-traitants. « Il faudra faire mieux avec moins de personnels, a-t-il déclaré. Nous ferons tout ce que nous pouvons pour éviter tout licenciement sec ». « J'espère qu'il ne sera pas nécessaire de recourir à d'autres types de mesures », a-t-il ajouté, laissant entendre que le coup de massue assené aujourd'hui aux travailleurs pourrait être suivi par d'autres.

Et c'est vrai que, pour bien des travailleurs d'Airbus, les mesures prises sont de vrais coups de massue qui en ont surpris plus d'un. Fiers de leurs productions, de leur technicité tant vantée, de la qualité des avions qu'ils produisent, et sachant que les carnets de commandes sont bien remplis, comment s'expliquer la crise soudaine ? Eh bien, il faut se rendre à l'évidence, les dirigeants d'Airbus, les principaux actionnaires ne raisonnent pas comme le commun des mortels. Pour eux, il ne s'agit pas de construire des avions, mais de faire suffisamment de fric en

construisant les avions, et cela fait toute la différence.

Alors, pour rebooster les profits, le plan prévoit 10 000 suppressions d'emplois en France, en Allemagne, au Royaume-Uni et en Espagne.

Trois sites sont cédés ou devraient l'être : Nordenham (en Allemagne), Filton Production (en Grande-Bretagne) et Méaulte (en France), pour lequel Airbus recherche un partenaire financier, qui à terme pourrait reprendre l'entreprise, et ensuite advenir que pourra. Trois sites sont vendus : Saint-Nazaire-Ville, Varel et Laupheim en Allemagne. Cela s'ajoute aux autres mesures du plan Power 8, comme le licenciement des intérimaires, la fin des CDD, la réorganisation de la sous-traitance à qui on impose jusqu'à 30 % de réduction des coûts.

D'un autre côté le volume de travail n'a nullement baissé. Selon le journal de la direction Airbus, *Forum n° 46*, « EADS peut contempler un bilan commercial 2006 plus qu'honorable, ce qui montre bien que l'entreprise a les reins solides pour affronter l'avenir. Airbus a battu son record de livraisons en 2006 et s'attend à faire encore mieux cette année. » Un journal allemand a même fait état d'un projet visant à faire pas-

ser les horaires des travailleurs du groupe de 35 à 40 heures, sans augmentation de salaire.

C'est dire que l'entreprise Airbus ne connaît pas véritablement de crise. Elle subit simplement le fonctionnement du système capitaliste, où les travailleurs sont la « variable d'ajuste-

ment » pour le maintien des profits d'une minorité.

Mardi 6 mars, la grève appelée par les syndicats a été massive sur les sites d'Airbus dans la région toulousaine. Plus d'une centaine de cars ont amené les grévistes sur les lieux de la manifestation, qui a rassemblé

plusieurs milliers de travailleurs. Dans le cortège certains réclamaient « le maintien de l'A320 à Toulouse », reprenant ainsi les mots d'ordre de certains syndicats. D'autres avaient écrit sur une pancarte : « Non à l'oppression par les actionnaires. » Tous manifestaient leur inquiétude



Ce n'est pas aux travailleurs de se serrer la ceinture

« Il n'y aura pas de licenciements secs », promettent tous les dirigeants d'Airbus aux travailleurs. Il y aura aussi des départs en préretraite. Quant à ceux qui seront « vendus » ou « cédés », ils n'ont pas de souci à se faire, leur dit-on.

Les travailleurs de la sous-traitance, eux, n'ont même pas droit à ces promesses, qui n'engagent que ceux qui y croient.

Aux travailleurs de Lu-Danone, de Moulinex ou de Valéo, on avait aussi promis que leur licenciement se passerait bien. Mais combien se sont retrouvés à l'ANPE pendant des mois ou des années ? Combien ont vu leurs revenus diminuer ou les repreneurs leur imposer des conditions de travail ou de salaire inacceptables ? Et combien de

ces repreneurs ont tout simplement disparu ? Il n'y a aucune garantie, aucune confiance à avoir. Toutes ces promesses fallacieuses ne sont là que pour endormir les travailleurs.

La réalité est aussi limpide qu'odieuse. Lagardère, le patron français, et Bischoff, pour le groupe allemand DaimlerChrysler, ont décidé qu'il y aurait 10 000 suppressions d'emplois... pour garantir, voire pour accroître les profits. À eux deux, ce sont plusieurs milliards d'euros qu'ils vont retirer de la vente d'une partie de leurs actions. Alors, s'il y a des économies à faire, qu'on les demande d'abord à Lagardère et Daimler, en exigeant qu'ils remboursent ce qu'ils ont engrangé sur le dos des travailleurs.

C'est leur système économique qui est en cause

Pour justifier les suppressions d'emplois, la direction d'Airbus invoque la nécessité « de faire face au défi de la faiblesse du dollar, de supporter les coûts financiers relatifs aux retards de l'A380 et les futurs besoins de financement ». Mais ce ne sont que les aléas ou les résultats de leur « cher » marché, de leur « indépassable » loi de l'offre et de la demande, bref, des bases même de leur propre système, dont ils savent de toute façon fort bien profiter. Tous les laudateurs du système nous expliquent à longueur de temps que les revenus mirobolants des entrepreneurs capitalistes sont

justifiés par les risques qu'ils prennent. Airbus prouve en fait le contraire : les risques, ils les font supporter à d'autres, aux travailleurs ou aux contribuables, en tendant leur sébile à l'État.

Quant aux retards pris par l'A380, qui en est responsable ? Les travailleurs, ou bien tous les dirigeants du groupe ?

Lagardère, interpellé sur les fautes de la précédente direction, disait qu'entre l'incompétence et la malhonnêteté il choisissait l'incompétence. Mais il s'agissait sûrement des deux !

L'intox change les tr

Combien de fois n'a-t-on pas entendu, même parmi les travailleurs, cette idée aussi fautive que dangereuse que les mesures prises ne seraient pas équitables « entre les Français et les Allemands ». Alors, faudrait-il réclamer qu'il y ait plus de licenciements en Allemagne pour en avoir moins ici ? Et entre Toulouse qui licencie et Saint-Nazaire-Ville qui serait cédé, est-ce équitable ? Faut-il que les travailleurs de Saint-Nazaire réclament plus de licenciements à Toulouse, pour que plus d'emplois soient garantis chez eux ?

Ce n'est évidemment pas contre ses voisins, également

S

pour l'avenir. Des délégations d'entreprises sous-traitantes étaient aussi présentes. Il est prévu une autre journée de grève et de manifestation, le 16 mars. Les dirigeants d'Airbus-EADS n'en ont pas fini avec les travailleurs.

Correspondant LO



ouvrière travailleurs

dans la cible des patrons d'EADS-Airbus, qu'il faut se retourner. Qu'ils soient dans les ateliers ou dans les bureaux, à Saint-Nazaire ou Toulouse, en Allemagne, en France ou ailleurs, toutes les futures victimes doivent au contraire se serrer les coudes pour affronter ensemble ceux qui s'en prennent à tous : les gros actionnaires d'EADS-Airbus.

La seule équité qui vaille, c'est le retrait du plan Power 8. Et ce retrait ne peut s'obtenir que par la lutte de tous les travailleurs, quels que soient leur nationalité ou leur statut, chez Airbus ou dans la sous-traitance.

• Saint-Nazaire :

La manifestation du mardi 6 mars

À Saint-Nazaire, les partis de la gauche gouvernementale étaient représentés à la manifestation. Marie-George Buffet avait rejoint Saint-Nazaire pour l'occasion. Les militants du PCF distribuaient un tract de leur candidate dans lequel elle proclamait : « *Le pouvoir aux seuls actionnaires, ça suffit !* », en oubliant de rappeler que c'est le gouvernement Jospin, auquel elle participait en tant que ministre des Sports, qui avait décidé de vendre une partie des actions de l'entreprise publique Aérospatiale au groupe Lagardère ; et, qui plus est, qui avait décidé que cet actionnaire minoritaire dans la future EADS y aurait un rôle dirigeant. Le maire de Saint-Nazaire et le président du Conseil régional, tous deux membres du PS, étaient sur le parcours de la manifestation. Le maire soutient de fait le plan de Gallois en en minimisant les conséquences sur les salariés. « *Ce n'est pas une catastrophe* », « *On a évité le pire* », a-t-il déclaré à la presse. Quant au Conseil régional, il subventionne indirectement EADS en finançant un pôle de compétitivité sur les matériaux composites, situé à proximité immédiate de l'usine nantaise d'Airbus, et dont le travail de recherche profite directement à l'entreprise.

Ce n'est pas sur ces soutiens que pourront compter les salariés d'Airbus, s'ils veulent éviter la suppression des 175 postes qu'envisage la direction (sur les 2 400 salariés d'Airbus à Saint-Nazaire) et la suppression de 175 autres dans la

sous-traitance (sur un millier de salariés). De plus, l'usine dite de « Saint-Nazaire-Ville » qui emploie 850 personnes doit fermer d'ici 2010. Le but avoué de la direction est de faire réaliser plus d'avions par moins de salariés, autrement dit d'aggraver l'exploitation.

Le véritable soutien des salariés d'Airbus est venu des autres salariés des entreprises de la région, qui sont venus montrer leur solidarité avec leurs camarades de « l'aviation ». Les salariés du public et du privé des autres entreprises de la région qui ont rejoint la manifestation à l'appel des organisations syndicales sont conscients que c'est un problème qui dépasse largement le seul cas d'Airbus. Plus que jamais, il faut aller vers une riposte d'ensemble du monde du travail, pour mettre un frein à la voracité des actionnaires.

Correspondant LO



• Bouguenais (Loire-Atlantique)

Grève contre le plan

À l'usine Airbus de Bouguenais, près de Nantes (2 000 salariés dont la moitié d'ouvriers et 350 intérimaires), la grève du mardi 6 mars contre le plan de Gallois a été un succès et toute la production a été bloquée.

Le plan Power 8 prévoit ici la suppression de 350 emplois, mais pas de baisse de production. La rumeur court que la direction voudrait faire passer l'horaire à 40 heures, payées 35 mais avec un compte épargne temps collectif, dont les heures pourraient n'être

recupérables que dans trois ans !

Depuis décembre 2006, les conditions de salaire n'ont cessé de se dégrader : des salariés sont passés du travail en 3x8 au travail en 2x8 et du travail en 2x8 au travail en journées régulières, avec alors des pertes de salaire de l'ordre de 25 à 40 %. Autant dire que les projets concoctés aujourd'hui par les actionnaires ne sont pas du tout du goût des travailleurs, ainsi qu'ils viennent de le montrer.

Correspondant LO

• EADS-Lagardère

Histoire du soutien sans faille de l'État

Le groupe Lagardère est, avec le groupe allemand DaimlerChrysler, l'un des deux « actionnaires de référence » (les seuls à avoir le pouvoir de décision) du consortium EADS qui détient Airbus à 80 %.

Avec 10 000 suppressions d'emplois dans le groupe, plus des milliers d'autres chez leurs sous-traitants, Lagardère et DaimlerChrysler veulent faire payer aux salariés les frais de leur gestion. En tant qu'actionnaires principaux, ils en sont les seuls responsables, mais eux comptent bien tirer leur épingle du jeu quoi qu'il arrive.

À l'annonce, en juin 2006, d'un retard de plusieurs mois sur la finition des Airbus A380, le cours de l'action EADS chuta de 26 %. Mais les dirigeants et gros actionnaires d'EADS avaient déjà mis leur argent à l'abri.

Ainsi, un des deux coprésidents d'EADS, Noël Forgeard, avait vendu ses actions et celles de ses enfants peu auparavant, quand le cours était encore au plus haut. Cela lui avait rapporté 3,4 millions d'euros.

Quant à Lagardère, c'est dès le 4 avril 2006 qu'il avait annoncé céder 7,5 % du capital d'EADS, sur les 15 % qu'il détenait. DaimlerChrysler avait fait de même. Peu après, le titre EADS commençait à baisser, le retard de livraison de l'A380 étant confirmé. Dans le même temps, les salariés de la Sogerma à Mérignac en Gironde, qui travaillait en sous-traitance pour EADS, apprenaient de ce même Forgeard que leur usine allait fer-

mer : 1 050 emplois allaient disparaître, qui faisaient vivre directement ou indirectement des milliers de familles de la région.

À avoir voulu jouer au plus fin (aux yeux des autres actionnaires), Forgeard dut quitter la présidence d'EADS, mais avec un bon magot en poche. Lagardère, lui, ne fut en rien inquiet. Aucun dirigeant politique ne lui demanda de comptes ni n'exigea quoi que ce soit de lui. Comment s'en étonner ?

Le groupe Lagardère, qui est un poids lourd de l'aéronautique, de l'espace, de l'armement, contrôle aussi une bonne partie des médias et de l'édition et a, tout au long de son existence, toujours bénéficié du soutien de l'État. Cela, sous tous les gouvernements, quelle que soit leur couleur politique. Il y eut les largesses de Giscard, sous forme de commandes d'État à la société d'armement Matra, noyau originel du groupe ; la remise à flot de cette même société avec de l'argent public, au milieu des années quatre-vingt sous Mitterrand ; puis de nouveau au début des années quatre-vingt-dix.

Et surtout, il y eut le cadeau de Jospin, qui vendit le groupe public Aérospatiale à Matra-Lagardère pour 2 milliards d'euros, alors que sa valeur était estimée entre 9 et 24 milliards ! En fusionnant ensuite avec des firmes allemandes et espagnole, le groupe allait donner naissance à EADS.

Aline RETESSE



Lors de la création d'EADS, les représentants des divers groupes privés, dont Lagardère (deuxième à gauche) et Manfred Bischoff pour Daimler (deuxième à partir de la droite).

• De la droite au PS

Tous aux côtés des actionnaires

Que Villepin affiche sa solidarité avec les dirigeants d'Airbus, estimant que le plan Power 8 est « nécessaire pour préparer l'avenir », qu'il promette 100 millions d'euros pour la filière des composites : il est dans son rôle.

Que Sarkozy fasse semblant de défendre le désengagement de l'État, qui selon lui ne serait pas l'actionnaire « le plus avisé » ; qu'il veuille que s'impose le « leadership d'un opérateur industriel qui serait actionnaire de l'ensemble » (Lagardère, sans doute) : il est aussi dans son rôle.

Que Bayrou rappelle que, lorsque « Boeing a traversé de mauvaises passes, il a trouvé auprès du gouvernement américain l'aide massive qui s'imposait » : il est encore dans son rôle.

Du côté de la droite, il n'y a donc là qu'un mal nécessaire. Tout au plus envisagent-ils d'utiliser à nouveau le remède miracle des finances publiques pour aider encore et toujours les responsables et les coupables. Et que le couperet tombe sur les travailleurs, rien de plus normal pour eux.

Mais du côté des dirigeants

socialistes il n'en va guère mieux. Ségolène Royal a certes souhaité « un moratoire » sur le plan Power 8, si elle était élue. Elle a dénoncé à juste titre le désengagement de Lagardère « quelques semaines avant l'annonce des retards sur l'A380 » et a affirmé « qu'il faut que le gouvernement remette cet actionnaire devant ses responsabilités ». Mais concrètement aucune mesure n'est envisagée qui puisse mettre les actes à l'unisson des paroles. Lagardère n'a donc guère de souci à se faire. Quant à Jack Lang ou François Hollande, ils se sont prononcés pour une « recapitalisation », estimant que l'État doit mettre la main à la poche. Mettre les finances publiques encore une fois au service du capital ! Mais il est vrai que la privatisation d'Aérospatiale s'est faite sous les auspices du gouvernement Jospin-Strauss-Kahn-Gayssot et n'avait pratiquement rien coûté à Lagardère, tout comme les divers aménagements du territoire ou certains nouveaux locaux, dont les coûts ont été largement financés par les deniers publics.

Et puis il y a maintenant la tarte à la crème initiée par des

dirigeants socialistes et relayée par Ségolène Royal, qui consiste à ce que les Régions rentrent dans le capital d'EADS. Deux Länder allemands y sont bien ! Oui, mais pour 2 % du capital (400 millions d'euros) avec des actions... sans droit de vote. Alors quand Martin Malvy, le président du Conseil régional de Midi-Pyrénées, dit vouloir ali-

gner 20 millions d'euros et fait de lyriques déclarations sur la volonté des régions françaises, on imagine le poids négligeable de cette « entrée fracassante » dans le capital d'EADS, si toutefois le Conseil d'État autorise ce qui est pour l'instant tout à fait interdit par la loi. Mais toujours est-il que les socialistes ont eux aussi comme unique solution de

mettre l'argent public à la disposition des capitalistes.

La seule solution de bon sens à cette soi-disant crise serait l'interdiction des suppressions d'emplois et l'obligation pour les gros actionnaires d'assumer, sur leurs dividendes passés et à venir, les aléas de leur direction d'entreprise.

Jean-Claude SARAN

La vraie-fausse indignation de Villepin

Parlant des résultats d'Airbus, Villepin a déclaré qu'il « ne devrait pas y avoir de distribution de dividendes cette année », les 326 millions prévus devant servir à « conforter la capacité d'investissement de l'entreprise ». La déclaration fait radicale, mais Villepin n'est qu'un Premier ministre finissant et ce sont les dirigeants d'Airbus qui décident des millions d'euros à verser aux actionnaires. Ces mêmes actionnaires qui les remplacent, s'ils estiment que les dividendes ne sont pas assez juteux.

Villepin avait déjà fait des effets de manches, au moment de l'annonce en 2005 des licenciements chez Hewlett-Packard (6 000 en Europe, dont 1 240 en France). Il trouvait « normal » que le groupe informatique « rembourse les subventions qu'il avait reçues » au moment de son extension dans la région de Grenoble. Hewlett-Packard avait répondu n'avoir jamais reçu directement d'aides publiques – ce qui était formellement vrai – et on n'avait plus jamais entendu Villepin parler de « faire payer » ni Hewlett-Pac-

kard ni aucun patron.

Avec Villepin, comme avec les autres d'ailleurs, les actionnaires d'Airbus sont tranquilles. D'autant plus qu'il a déclaré dans le même temps que « l'État français jouera tout son rôle », Thierry Breton précisant que « l'État souscrirait à toute augmentation de capital » qu'Airbus proposerait. Avec eux, l'argent public continuera à couler pour le plus grand bénéfice des actionnaires d'Airbus.

Cédric DUVAL

• Airbus et Boeing

Concurrents et jumeaux

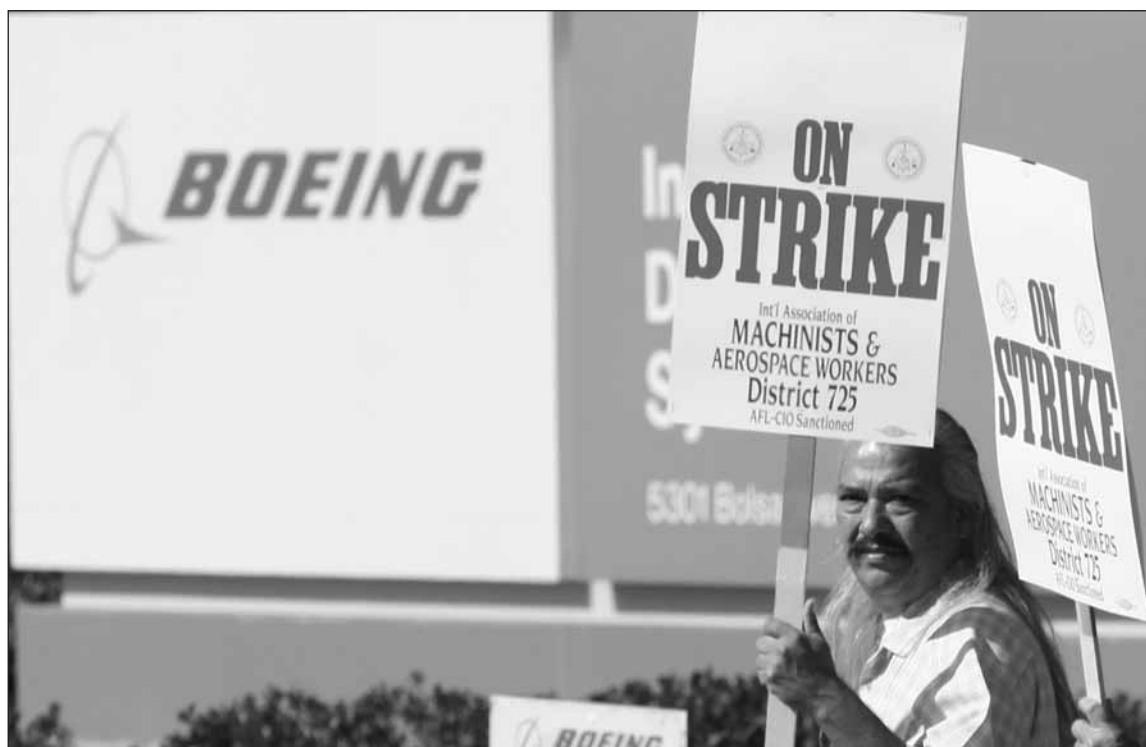
L'américain Boeing remportant en ce moment plus de marchés et rapportant plus de profits, plusieurs commentateurs conseillent aux dirigeants d'Airbus de faire ce qu'avait fait la firme américaine, capable d'un tel « redressement spectaculaire ». Mais c'est très exactement la voie dans laquelle s'engage la direction d'Airbus !

En effet les deux groupes ont eu recours, depuis toujours, à l'aide massive de leurs États respectifs. Ils s'accusent mutuellement de fausser la concurrence grâce à l'aide étatique. Des organismes européens ont montré qu'ils en profitaient tous les deux pour des montants approximatifs de dix milliards d'euros. De même qu'à chaque déplacement à l'étranger de Chirac ou Merkel ils tentent de placer des Airbus, les dirigeants et diplomates américains sont,

eux, des représentants de commerce de Boeing. Dans les deux cas, les éventuelles « aides », les achats et les investissements européens ou américains dans les pays visités sont couplés à des achats d'avions par les compagnies aériennes de ces mêmes pays.

Tous les deux sollicitent et obtiennent des commandes publiques. Boeing n'est pas seulement un fabricant d'avions civils, c'est aussi le deuxième producteur mondial de matériel militaire. À ce titre, il est le deuxième fournisseur de l'armée américaine avec en 2003 des contrats pour plus de 17 milliards de dollars. De même EADS, dont Airbus est une filiale, n'est pas en reste avec Eurocopter, l'avion de combat Eurofighter, la fabrication de missiles...

Ces firmes se ressemblent jusque dans les processus de fabrication. Quand les différents éléments d'Airbus sont fabriqués dans toute l'Europe,



Grève chez Boeing en 2005, à l'occasion du renouvellement du contrat d'entreprise.

Boeing fait construire les ailes de son nouvel avion au Japon et le fuselage en Italie.

En revanche, Boeing a pris de l'avance quant à la « restruc-

turation ». Son effectif est passé de 100 000 personnes en 1998 à 50 000 aujourd'hui, par des licenciements et par la vente d'usines entières à des sous-

traitants. C'est sur ce terrain qu'Airbus souhaite le rattraper, en licenciant et en menaçant « d'externaliser » à son tour.

Paul Galois

• Hôpital Hôtel-Dieu – Hospices civils de Lyon

Les plans se suivent, les difficultés demeurent

Le ministre de la Santé vient de présenter le plan Hôpital 2012, qui se donne pour ambition la rénovation du parc hospitalier.

Si à l'hôpital de l'Hôtel-Dieu de Lyon deux services ambulatoires flambants neufs ont vu le jour en 2006, c'est qu'en 2010 l'hôpital ne va plus accueillir que des patients en ambulatoire, patients dits « non couchés ». Pourtant plusieurs services de l'hôpital auraient besoin d'être rénovés, certains étant même réellement vétustes.

Depuis plusieurs années, le manque de moyens pour l'entretien des locaux et la maintenance des équipements a encore aggravé la situation : murs délabrés dans certaines salles de consultation, ascenseurs régulièrement en panne, vétusté des galeries, des escaliers. Dans les escaliers très

hauts sous plafond, il faudrait une nacelle pour enlever les toiles d'araignée mais il n'y a pas de crédits pour cela. Il faut attendre plusieurs mois, voire plusieurs années, pour obtenir un coup de peinture dans une salle de consultation, un secrétariat ou un bloc opératoire. Suite à un article paru dans la presse lyonnaise en novembre 2006 et à la venue d'un journaliste, des crédits avaient été annoncés pour la réfection des pouponnières des chambres de la maternité mais, à ce jour, ils n'ont toujours pas été débloqués.

Outre un manque de moyens en matériel, les besoins en personnel sont eux aussi importants. Les conditions de travail se sont dégradées depuis la mise en place des 35 heures sans les embauches nécessaires. Les infirmières, les aides-soignantes, les ASH ou les sages-femmes

n'ont plus de roulement fixe et sont à la merci de changements d'horaires pour pallier les absences maladie, maternité, RTT, congés annuels, absences remplacées au compte-gouttes par des CDD ou des intérimaires. Nombre de soignants totalisent des centaines d'heures supplémentaires qui ne peuvent ni être payées ni être récupérées, la seule réponse de la direction étant de leur proposer d'ouvrir un « compte épargne temps ».

Le mécontentement du personnel est donc bien réel et beaucoup ont conscience que les promesses du gouvernement contenues dans le plan Hôpital 2012 se feront au prix de restrictions budgétaires, sur le dos des personnels hospitaliers donc, comme ce fut le cas dans le plan Hôpital 2007.

Correspondant LO



• Hôpital Lyon-Sud

Y'en a marre des sous-effectifs !

Depuis le 27 février, plusieurs services sont en lutte contre les mauvaises conditions de travail.

Le service de radiologie d'urgence est, lui, en grève depuis début février, car la direction a décidé de changer les roulements des manipulateurs de radiologie, mais sans donner les effectifs nécessaires pour qu'ils puissent travailler correctement.

Tous les personnels des blocs opératoires ont commencé le 27 février des débrayages quotidiens de deux heures, qui réunissent 80 à 100 personnes. Les chirurgiens sont solidaires. Au début, les agents voulaient obtenir la possibilité de prendre leurs récupérations d'heures supplémentaires en journées complètes, ce qui est refusé. Mais comme chaque agent a accumulé 150 à

300 heures, en fait il est impossible de les récupérer avec l'effectif actuel. Aussi, lors d'une assemblée, ils ont décidé d'envahir le comité d'hygiène et de sécurité pour demander des embauches. Ce que la direction a refusé, disant qu'elle n'a pas les moyens de le faire.

Un service de gériatrie s'est lui aussi mis en grève pour réclamer l'embauche d'aides-soignantes, qui aujourd'hui tournent à deux au lieu de quatre. Et comme elles doivent s'occuper de 25 personnes âgées, en quinze jours elles n'ont pu effectuer que trois toilettes complètes. Ce sont les infirmières qui sont sollicitées pour remplacer les aides-soignantes manquantes.

Le service d'accueil des Urgences a décidé de se joindre au mouvement : les personnels dénoncent

l'attente de 15 à 20 heures dans les couloirs, sur des brancards vétustes. Ils veulent du matériel pour travailler : des pousse-seringue, des appareils à tension, de nouveaux brancards...

Devant l'intransigeance de la direction de Lyon-Sud, tous les secteurs en lutte appellent l'ensemble des personnels de tous les hôpitaux des Hospices civils de Lyon à une journée de grève le 8 mars. Le même jour, des infirmières en colère de l'hôpital Édouard-Herriot appellent à une assemblée de tous les soignants des HCL pour organiser la riposte, avec pour slogan : « *Brûlons nos cornettes, y en a marre de tourner sur nos repos, d'un salaire médiocre, de la baisse de la qualité des soins* ».

Correspondant LO

• Caisse régionale d'assurance-maladie d'Île-de-France – Paris

Grève des travailleurs du ménage

Les travailleurs du service ménage de la Cramif (Caisse régionale d'assurance-maladie d'Île-de-France) viennent de faire un peu plus de cinq semaines de grève. Ils demandaient l'arrêt de toutes les procédures disciplinaires engagées à l'encontre de huit d'entre eux et le remplacement partiel des départs en retraites.

Une nouvelle société de nettoyage, Azur Net, est arrivée depuis le 1^{er} octobre 2006. Pour avoir le marché, Azur Net a « cassé » les prix, puis a voulu immédiatement récupérer son prétendu manque à gagner en s'en prenant aux salariés et en tentant de ne pas reprendre une partie d'entre eux. Mal lui en a pris : après douze jours de grève en octobre 2006, Azur Net avait dû reculer.

Mais début janvier 2007, après le départ de trois salariés, la direction d'Azur Net a voulu imposer une augmentation de la surface à nettoyer pour chaque travailleur. Devant les protestations multiples, huit lettres recommandées ont été envoyées avec convocation pour entretien préalable à licenciement. L'équipe du site Flandre, à Paris dans le 19^e arrondissement, a répondu en se mettant en grève.

Outre l'annulation des procédures disciplinaires, les demandes formulées par les délégués étaient qu'à chaque départ en retraite une partie des heures libérées soient distribuées aux travailleurs qui font le moins d'heures.

Correspondant LO

Devant la dégradation rapide de l'état sanitaire de l'immeuble, la direction de la Cramif a fait appel à des intérimaires (malgré l'intervention de l'inspecteur du travail) et a fait pression sur les pompiers du site pour qu'ils ramassent les sacs poubelles. Elle a aussi tenté de les pousser en dehors des locaux de la Cramif. Malgré les menaces et l'appel à trois policiers en civil, les grévistes n'ont pas reculé. Ils sont venus tenir leur piquet de grève tous les soirs, soutenus par les syndicats et la grosse majorité du personnel de la Cramif. Une pétition de soutien a recueilli 700 signatures, une collecte de solidarité financière a rapporté près de 3 000 euros, ce qui a permis de verser une centaine d'euros à chacun des trente grévistes.

Au bout de cinq semaines, la direction d'Azur Net a fini par céder sur les procédures disciplinaires, qui sont annulées, et le remplacement partiel des départs (3 heures sont redistribuées, comme le demandaient les délégués). Pour l'avenir, le patron s'engage aussi à remplacer 50 % des heures libérées par les départs.

Azur Net a cédé également parce que la société risquait la rupture de contrat. Mais le même scénario peut se reproduire. C'est pourquoi, comme l'ont réclamé les syndicats de la Cramif, il faudrait embaucher tous les salariés du ménage, aux mêmes conditions que les salariés de la Sécurité sociale, pour que cesse la pression sur les prix et les emplois.

• Mines anti-personnel

AXA pas gêné

Les associations Handicap International et Amnesty International viennent (le 1^{er} mars 2007) de rendre publique leur décision de résilier tous leurs contrats d'assurance avec l'assureur AXA, prenant ainsi acte de la non-réponse, de la part d'AXA, à leur demande de « *cesser tout investissement direct ou indirect vers des fabricants de mines antipersonnel et de bombes à sous-munitions (BASM)* ».

Selon un rapport de l'ONG belge Netwerk Vlaanderen, AXA aurait investi, en 2006, 5,5 milliards de dollars dans

treize compagnies fabriquant des BASM. Et elle compte bien continuer, malgré les interventions des organisations humanitaires.

AXA à l'habitude de revendiquer, pour elle-même comme pour l'ensemble des compagnies d'assurance, un rôle social généreux, de prévention et de protection de l'homme. Derrière ces phrases hypocrites, elle ne vise que le maximum de profits, même si ceux-ci trouvent leur origine dans le sang et les mutilations.

Correspondant LO

• France Télécom– Noisy-le-Grand (93)

Recherche candidats au départ

À France Télécom, dans les services de Noisy-le-Grand, la politique de suppressions d'emplois décidée par la direction générale commence à se faire sentir.

À Noisy-le-Grand, siège le service de reclassement qui gère le tiers de l'Ile-de-France (tout l'est et le sud). Son but est de faire partir les agents dans d'autres secteurs de la Fonction publique.

La direction vient de demander au personnel de ce service de faire des recouplements entre nos domiciles et les offres d'emplois de la Fonction publique proposées dans les environs. Et quand une offre

existe à proximité de notre domicile, il doit nous appeler pour nous demander si nous serions intéressés. Même si nous n'avons jamais manifesté la volonté de partir de France Télécom !

Par ailleurs, dans les entretiens annuels avec nos responsables, le chapitre « mobilité » est plus important que d'habitude. Ils veulent savoir si nous sommes intéressés pour partir ou pour faire un « essai », c'est-à-dire monter notre propre entreprise ! Ou encore si nous serions intéressés par un projet personnel accompagné... vers la sortie ! Et tout cela d'ici un ou deux ans, car un plan de

12 000 suppressions d'emplois, sur les 22 000 prévues, est planifié sur les deux ans qui viennent !

La direction régionale qui gère l'ensemble de l'Ile-de-France va même plus loin dans le détail. Elle demande combien de kilomètres supplémentaires nous sommes prêts à accepter en cas de changement de poste. Et dès qu'un salarié se déclare candidat au départ, il est aussitôt pris en charge par la cellule de reclassement qui lui propose toute sa panoplie : postes, formation pour passer les entretiens, bilan professionnel...

Au niveau national, même si le nombre de départs a aug-

menté depuis la mise en place de ce système, il n'a été que de 750 en 2006. Avec un retour à France Télécom de 10 % de ces salariés.

En fait, le but du jeu est de conditionner les salariés. Même s'ils n'ont pas envisagé jusqu'à leur départ de l'entreprise, il faudrait que tous y songent. Cette mise en condition suffirait-elle à créer un mouvement de départs massifs ? On en est en tout cas loin pour le moment. De toute façon, pour le personnel, ces suppressions d'emplois restent inadmissibles au vu de la charge de travail existant dans tous les services.

Correspondant LO

• Forges de Fresnes (Nord)

Valdunes doit payer

Les travailleurs de Forges de Fresnes sont en grève depuis le jeudi 22 février. Ils réclament des augmentations de salaire et un changement radical des conditions de travail.

Il faut dire que, depuis le rachat de l'usine par le trust Valdunes, en 2000, celle-ci va de mal en pis. Valdunes avait d'abord puisé autour de 300 000 euros dans la trésorerie de Forges de Fresnes, puis délocalisé une partie de la production en Roumanie.

Sur les 127 travailleurs présents en 2000, la moitié a été poussée dehors, sous des prétextes divers, et il n'en reste que 59.

L'usine est à l'abandon : les toits s'effondrent, certaines machines datent de 1968, les carters de sécurité sont inexistantes et les accidents du travail sont fréquents. Une analyse de l'Institut Pasteur a montré un taux très important de légionelles dans les douches des travailleurs. Pire encore, un taux 220 fois supérieur au taux tolérable a été relevé dans les eaux industrielles. Pétrole, trichlore, pyralène, dégraissants et diluants ont été déversés dans les égouts ou dans les fossés. Bruit, vibrations et fumées provoquent des troubles auditifs, musculo-squelettiques et

cardio-vasculaires. L'amiante se trouve un peu partout dans l'usine, et pas seulement dans les toits qui s'effritent. Le comble : un des directeurs de l'usine jusqu'en décembre 2006 était en même temps président de l'association de la Santé au travail, et donc de la médecine du travail !

Valdunes – pourtant déjà condamné en 2006 pour utilisation d'amiante par le tribunal des affaires de la Sécurité sociale – fait la sourde oreille. Le trust se sent appuyé par l'État et, en particulier, par Sarkozy qui est venu visiter l'usine de Trith-Saint-Léger en avril 2006,

en se gardant bien de faire un tour à Fresnes, non loin de là.

Les travailleurs sont bien conscients que Valdunes veut, en fait, fermer l'usine à terme. Mais quel que soit l'avenir de celle-ci, c'est à Valdunes, un des plus importants producteurs européens de roues, d'essieux et de triangles de freins ferroviaires, et dont les clients sont, entre autres, la SNCF, Alstom et Bombardier, de payer les dégâts que subissent les travailleurs dans cette usine du 19^e siècle !

Correspondant LO

• Cogema du Tricastin (Drôme)

Augmentez les salaires !

Lundi 5 mars, la grève continuait sur le site de la Cogema du Tricastin, dans la Drôme. Le mouvement dure depuis maintenant six semaines. Il se traduit par un blocage de l'entrée du site pendant une heure au moment de l'embauche le matin et au changement d'équipes en début d'après-midi.

Les revendications portent sur les salaires. Comme dans tous les secteurs, les salariés de la Cogema ont vu leur pouvoir d'achat stagner au cours de ces dernières années. Cette année, lors des négociations salariales, les propositions de la direction étaient en recul par rapport à celles de l'année précédente. C'est ce qui a déclenché le mouvement. Les salariés revendiquent 3,5 % d'augmentation avec un talon à 70 euros ainsi qu'une prime de 500 euros.

L'entreprise ne manque pourtant pas de moyens. Elle les avait pour lancer, au Tricastin, le chantier d'une nouvelle usine d'enrichissement de l'uranium qui coûte trois milliards d'euros.

Les grévistes tiennent bon, d'autant plus que le site de la Hague est aussi en grève. Au Tricastin, ils ont reçu le soutien des organisations syndicales des entreprises voisines : Comurhex, Socatri, Eurodif et EDF. Vendredi dernier, ils ont tous ensemble organisé un blocage des différents sites, où travaillaient plusieurs milliers de salariés. Une pétition de soutien a recueilli à cette occasion 2 300 signatures. Une nouvelle journée d'action est prévue pour cette semaine.

Correspondant LO



Devant l'entrée de la Cogema, le 5 mars.

• Île de la Réunion

Après le passage du cyclone

À la Réunion, le passage du cyclone Gamède a causé de gros dégâts. Si un tel phénomène météorologique est somme toute assez fréquent dans la région, ses effets ne doivent pas tous être mis sur le compte de la fatalité.

Plus de 100 000 foyers ont été privés d'électricité et autant d'eau potable. De nombreuses routes principales et secondaires ont été coupées. Les conséquences auraient-elles eu autant d'ampleur si les arbres ou les branches qui ont cassé les fils électriques avaient été élagués suffisamment à l'avance et si le réseau électrique avait été régulièrement inspecté par EDF, comme cela se faisait auparavant ? Il faudrait du personnel en nombre plus important, ce à quoi se refuse EDF, alors même que le nombre des abonnés a nettement augmenté ces dernières années.

Combien de ravines ou de rivières auraient dû être endiguées pour éviter qu'elles ne débordent ou ne sortent de leur lit, mettant en péril des habitations ? Des enveloppes budgétaires existaient pour cela, mais elles n'ont pas été utilisées. Même le président de la Région l'a reconnu.

Aujourd'hui, les autorités font mine de découvrir « des retards dans les infrastructures » ; retards qui sont dus à des responsabilités humaines et pour lesquels il ne suffit pas d'invoquer les fureurs de la nature.

Gamède a également contraint plusieurs dizaines de milliers de travailleurs à ne pas se rendre sur leur lieu de travail. Des entreprises seront sans doute indemnisées pour leurs pertes, ou bien elles pourront faire jouer leurs assurances. Mais qui indemniser les travailleurs ? Dans le BTP par exemple, les patrons locaux ne cotisent pas à la Caisse nationale pour les intempéries, sous prétexte qu'il n'y en a pas beaucoup à la Réunion ! Alors, les ouvriers de ce secteur qui le peuvent devront prendre sur les RTT ou sur leur quota d'heures supplémentaires, pour ne pas perdre une partie de leur salaire.

François Barouin, le ministre de l'Outre-mer, est venu dire qu'il fallait « faire jouer la solidarité ». Mais en guise de solidarité, pour les travailleurs il n'y a que du vent !

Correspondant LO

• Technocentre de Renault (Yvelines)

Après les suicides des mots mais pas de moyens

Après le suicide du salarié du Technocentre survenu le 16 février, Carlos Ghosn, président de Renault, a réuni la majorité des responsables de l'encadrement du Technocentre jeudi 1^{er} mars. L'heure est à la communication : la direction de Renault tient à restaurer son image.

Sur le site du Technocentre, l'émotion est forte. C'est le quatrième suicide en deux ans et demi, les trois derniers s'étant produits depuis octobre 2006. Le vendredi 23 février, environ 1 500 salariés se sont rassemblés à l'appel de tous les syndicats pour rendre hommage au collègue qui vient de se suicider. Mille cinq cents, c'est beaucoup.

Dans ce milieu composé pour plus de la moitié de cadres, les appels syndicaux sont souvent peu suivis. Mais depuis quinze jours, partout, on discute de l'ambiance dans les services. Ce que chacun croyait propre à son secteur apparaît comme général. Partout, il faut coûte que coûte tenir les délais. Un chef déclarait il y a plusieurs mois, lors d'une réunion : « *Un projet-véhicule, c'est comme le*

TGV. On prend tous le train ensemble et personne ne doit rester sur le quai. » Tout est fait pour culpabiliser les salariés, quels que soient leur niveau et leur secteur. Des réunions plusieurs fois par semaine sont organisées, en plus du travail, pour rendre compte de celui-ci. Et le stress se communique ainsi à tous les échelons.

Le collègue qui s'est suicidé était en passage cadre. Il devait « faire ses preuves » aux yeux de la direction, dans le contexte du Contrat 2009 pour lequel Ghosn a exigé la sortie de 26 nouveaux véhicules d'ici deux ans.

Et c'est bien là qu'est le problème : pour atteindre cet objectif, les effectifs n'ont pas été revus à la hausse. Et les salariés partis en retraite n'ont pas tous été remplacés. Les délais de développement des véhicules ont été raccourcis depuis trois ans et il faut faire de plus en plus d'économies.

Suite à l'émotion suscitée par ce dernier suicide, la direction a mis en place une cellule de soutien psychologique avec un numéro de téléphone et elle envisage de créer un numéro

vert interne « utilisable par tout salarié ressentant le besoin d'être écouté ». Des formations sont prévues pour les chefs sur la gestion du stress et, pour les responsables des Ressources humaines, des séances de formation à la « prévention et l'aide à apporter aux personnes en difficulté ». Depuis une quinzaine de jours, l'attitude de certains chefs a un peu changé : les pressions se font plus discrètes. Le 1^{er} mars, lorsque Ghosn a réuni l'encadrement, il a d'ailleurs bien insisté sur l'idée qu'il fallait respecter les horaires et ne pas exiger un nombre trop grand d'heures supplémentaires.

Quant à remettre en cause les objectifs du plan 2009, il n'en est évidemment pas question. Aucun moyen supplémentaire n'est envisagé pour que l'on puisse travailler de manière plus sereine. Et il semble bien que tout ce que la direction met en place aujourd'hui vise à gommer l'impression désastreuse produite par Renault et par Ghosn lui-même, ces derniers mois, à l'intérieur et surtout à l'extérieur de l'entreprise.

Correspondant LO

• Ikea – Villiers-sur-Marne (Val-de-Marne)

Grève pour les salaires et pour des embauches

Le 3 mars, pour le deuxième samedi consécutif, une centaine de grévistes d'Ikea, avec drapeaux et porte-voix, étaient présents devant le magasin de Villiers-sur-Marne. Ils répondaient à l'appel lancé par les syndicats dans quatre magasins Ikea d'Ile-de-France et réclamaient une augmentation des salaires de 3,5 %.

L'année dernière, l'augmentation n'a été que de 0,5 % alors que Ikea, rien qu'en France, a vendu pour plus de 1,5 milliard d'euros de marchandises, une activité en progression de 20,5 %. Pour un employé ayant sept ans d'ancienneté, le salaire n'est que de 1 100 euros, ou de 1 250 euros s'il accepte de travailler un week-end sur deux. De plus, au magasin de Villiers-sur-Marne, le volume de marchandises qui entre a augmenté de 40 %, alors que le nombre

d'employés est resté le même. La direction a proposé 30 postes supplémentaires en contrats précaires, là où les syndicats demandaient 60 postes en CDI. Elle se soucie trop de ses profits

– 220 millions d'euros de bénéfice net pour Ikea-France – pour assurer de bon gré des effectifs et des salaires suffisants.

Correspondant local



• Volkswagen – Bruxelles

Travailler plus, sans gagner plus



Au moment même où le groupe Volkswagen annonce des profits en augmentation de 145 % – 2,75 milliards d'euros – les dirigeants imposent une forte baisse de salaire aux travailleurs en Belgique.

Les plans de la direction prévoient de produire dans leur usine de Bruxelles un petit modèle d'Audi en 2009.

Après avoir poussé 2 000 travailleurs au départ « volontaire » et envoyé 900 travailleurs de 50 ans et plus en prépension, la direction a annoncé aux 2 200 travailleurs restants à qui elle voulait imposer 20 % de baisse du coût du travail : augmentation du temps de travail de 35 à 38 heures sans compensation salariale, flexibilité des heures supplémentaires à l'année, transformation d'une partie des salaires en primes, non-paiement d'une partie des repos, suppression d'un jour d'ancienneté, et des salaires de 20 % plus bas pour les futurs embauchés. Et ce ne sont là que les points les plus choquants.

Ce plan était à prendre ou à laisser et, en absence de l'accord des syndicats avant la fin du mois de février, la direction annonçait que l'usine serait condamnée.

Face à ces perspectives, des travailleurs répondaient qu'« ils ferment leur usine de merde », du moins dans les ateliers où les délégués informaient, car beaucoup de délégués avaient disparu. Une partie des délégués relayaient le chantage de la direction : il fallait qu'ils signent ou c'était la fermeture...

À l'annonce de 4 000 suppressions d'emplois en novembre 2006, ces délégués avaient demandé aux travailleurs de rester chez eux et « d'écouter les médias »... Les syndicats avaient refusé d'organiser ensemble les travailleurs de VW et les sous-

traitants, ce qui aurait permis de manifester plus nombreux. Ils avaient refusé de s'adresser massivement aux autres travailleurs de l'automobile et à l'opinion publique.

Devant le mécontentement de beaucoup de travailleurs, les dirigeants syndicaux ont dû organiser des assemblées générales où ils ont expliqué qu'ils avaient le couteau sur la gorge et qu'ils devaient signer. Finalement, pour pouvoir rejeter leurs responsabilités sur les travailleurs, ils ont repris la proposition de la minorité de militants FGTB opposés à la signature d'organiser un référendum. Le choix était de voter « OUI à un avenir avec Audi » et une exploitation accrue, ou « NON à un avenir avec Audi »... et la perspective de la fermeture de l'entreprise !

Malgré le chantage de la direction et la démission des syndicats, 23 % des travailleurs, un peu plus de 500, ont quand même voté NON, malgré une pression amplifiée par les médias qui titraient : « *L'avenir de l'usine repose sur les épaules des travailleurs.* » Comme si toutes ces décisions n'étaient pas prises par les gros actionnaires !

Suite à ce référendum, 200 travailleurs de plus ont choisi de partir avec la prime. Notamment toute une partie de la minorité syndicale FGTB, laissant derrière eux un sentiment de défaite.

Pourtant, des centaines de travailleurs auraient sans doute été disponibles si on leur avait proposé des perspectives de lutte. Aurait-ils pu faire reculer la direction de VW ? Partiellement au moins, et cela aurait fait hésiter les patrons qui tentent de s'engouffrer dans la brèche ouverte à Volkswagen pour augmenter brutalement leurs profits au détriment des salariés.

Correspondants locaux

• Allemagne :

Travailler plus... pour gagner moins

Le quotidien *Die Welt* du 5 mars a indiqué qu'en 2006 le nombre d'heures supplémentaires payées a augmenté en Allemagne. Selon l'Agence fédérale pour l'emploi, les travailleurs ont effectué 1,45 milliard d'heures supplémentaires dans l'année, ce qui correspond à 41,9 heures supplémentaires par salarié. Les experts expliquent que c'est un signe de la bonne conjoncture économique.

Ces heures supplémentaires ont-elles permis d'améliorer le pouvoir d'achat de ceux qui vivent de leur travail, comme le prétend ici Sarkozy, qui en a fait un de ses thèmes de campagne ? Pas le moins du monde, d'abord parce que toutes les heures supplémentaires effectuées ne sont pas payées et donc pas comptabilisées.

Dans de nombreuses entre-

prises, le patronat a imposé, sous prétexte que les salaires seraient trop élevés en Allemagne et qu'on n'y travaillerait pas assez, une hausse du temps de travail sans augmentation de salaire. L'opération a d'abord eu lieu, dès la fin 2003, chez le producteur de pneumatiques Continental et le fabricant d'appareillage médical B. Braun. Elle s'est étendue

ensuite dans des trusts eux aussi largement bénéficiaires comme Siemens, Daimler-Chrysler, Opel, etc. Ailleurs, des heures supplémentaires ne sont pas payées car, en raison des accords de « flexibilité », elles alimentent des comptes épargne temps.

Et puis, même rémunérées, les heures supplémentaires ne parviennent souvent qu'à combler le recul des salaires qui, si l'on tient compte de l'inflation, sont en baisse. La Fondation Hans Böckler, liée à la centrale syndicale DGB, estime qu'en 2006 les salaires ont baissé de 0,7 %, après un recul de 1,5 %

en 2005 et de 1,1 % en 2004. Elle explique cette baisse par le non-respect croissant des conventions collectives salariales en vigueur. En effet, dans de nombreuses entreprises, les patrons ont obtenu, sous prétexte de « sauver l'emploi ou le site », des accords dérogatoires aux conventions tarifaires, qui leur permettent de réduire en particulier les primes de vacances et de fin d'année. En 2007, avec l'augmentation de trois points du taux de TVA, qui est passé de 16 à 19 % au 1^{er} janvier, le pouvoir d'achat des salariés risque bien de se dégrader encore.

• Côte-d'Ivoire

Nouvel accord entre les deux camps... pour combien de temps ?

La ministre de la Coopération, Brigitte Girardin, a qualifié de « très grand succès » l'accord conclu le 4 mars entre le président Laurent Gbagbo et Guillaume Soro, le représentant de la rébellion ivoirienne, sous l'égide du chef de l'État burkinabé, Blaise Compaoré.

Cet accord prétend mettre fin au conflit qui a, depuis la guerre civile de 2002, conduit à

la partition de la Côte-d'Ivoire. Il devrait aboutir notamment à la formation d'un gouvernement de consensus d'ici quelques semaines, au retrait progressif des 3 500 soldats français de l'opération Licorne et des 7 000 casques bleus déployés sur le terrain depuis le cessez-le-feu de 2004. Il serait aussi prévu le désarmement et l'intégration à terme des rebelles dans

l'armée ivoirienne, ainsi que la reprise du recensement en vue des élections, sans cesse repoussées par le gouvernement de Gbagbo depuis 2005.

En fait, rien ne garantit que ce compromis sera plus suivi d'effet que tous ceux qui l'ont précédé depuis le début de ce conflit, à commencer par les accords de Linas-Marcoussis de janvier 2003, dont le gouvernement Raf-

arin était si fier. Et les dirigeants français ne sont pas naïfs au point de croire le contraire, bien qu'ils aspirent au déblocage d'une situation qui, au fil du temps, a pris l'allure d'un bourbier.

Mais ce bourbier, ce sont eux qui l'ont créé, après les décennies d'exploitation et d'oppression.

Roger MEYNIER

• Centrafrique

L'armée française au secours de la dictature

« Les accords de défense passés entre la France et certains pays africains sont respectés et le seront toujours », a déclaré Chirac le 15 février, lors du récent sommet France-Afrique. Illustration quasi immédiate : début mars un accrochage opposait, en Centrafrique, des « rebelles » à des militaires français.

Il n'y aurait pas eu de victimes, selon le communiqué français, bien que des *Mirage F1* soient intervenus pour détruire des véhicules. Selon l'état-major français, les *Mirage* survolent toujours « en quasi-permanence » la région dans une « démonstration de force ». L'armée française, qui compte habituellement un contingent de 200 soldats dans sa base de la capitale Bangui, a décidé d'envoyer des renforts.

Il s'agit pour Paris de soutenir le régime du général François Bozizé, menacé par la rébellion de l'Union des forces démocratiques pour le rassemblement, un mouvement qui opère près de la frontière avec le

Soudan, à la faveur de l'instabilité créée par le conflit du Darfour voisin.

Bozizé est loin d'être un démocrate. Il a pris le pouvoir par un coup d'État, le 15 mars 2003, en profitant d'un voyage à l'étranger (fatale imprudence !) du président en titre, Patassé, lui-même fort peu recommandable.

Dans un premier temps, la France a réprouvé le coup d'État et affecté de prendre ses distances avec le nouveau régime. Mais ça n'a pas duré longtemps : Villepin s'est rendu à Bangui dès 2003 et, à la suite d'élection présidentielle (puis législative) où Bozizé a été élu avec 64,6 % des voix, le régime

est redevenu tout à fait fréquentable.

C'est ainsi que l'armée française, au nom du respect des accords militaires, soutient un général putschiste contre une rébellion (qui ne vaut peut-être guère mieux), après avoir soutenu, dans ses anciennes colonies d'Afrique, une ribambelle

de régimes dictatoriaux et corrompus, souvent vomis par les populations locales.

C'est cela la politique africaine de la France, vis-à-vis de laquelle ni Sarkozy ni Bayrou ni Royal n'ont rien trouvé à redire.

La Françafrique, c'est loin d'être terminé !

André VICTOR



Chirac, serrant la main à Bozizé le 14 février, lors du dernier sommet Afrique-France.

Ascenseur pour le profit

Koné, ThyssenKrupp, Schindler, Otis, ces noms sont bien connus de tous ceux qui empruntent un ascenseur... ou qui sont obligés de grimper les escaliers à pied quand il est en panne.

Ces quatre grands groupes industriels, leaders mondiaux du secteur, viennent d'être condamnés par la Commission européenne à une amende record d'un milliard d'euros. Ils sont accusés de s'être partagé le marché de la fourniture et de l'entretien des ascenseurs, d'avoir truqué les appels d'offre et de s'être mis d'accord sur les prix. Tout cela entre 1995 et 2004, dans plusieurs pays de l'Union européenne, l'Allemagne et les pays du Benelux. Si plusieurs ont annoncé qu'ils feront appel de cette amende, il est certain que tous la feront payer aux usagers, après leur avoir fait payer les profits déjà réalisés.

Cette amende est la plus grosse jamais infligée par la Commission européenne, qui avait déjà condamné, en janvier, de très grosses entreprises de matériel électrique à 750 millions d'euros pour entente illicite. Les entreprises en question n'étaient pas non plus du menu fretin : Siemens, Schneider, Alstom, Areva, Mitsubishi, Hitachi, Fuji... étaient accusés de s'être entendus au niveau mondial pour faire monter le prix des appareillages de commutation à isolation gazeuse (AIG) utilisés dans les centrales électriques. Leur entente avait duré seize ans, pendant lesquels ces trusts avaient organisé un véritable racket. Selon l'enquête, ils avaient mis au point un système sophistiqué de communication avec e-mails cryptés sur des messageries banalisées, pour se répartir les marchés et truquer les appels d'offre.

L'opacité des comptes des entreprises permet toutes les magouilles, au nom du sacro-saint secret des affaires. Dire que toutes ces entreprises nous expliquent – sans rire – qu'elles doivent faire face à une rude concurrence internationale...

Étienne HOURDIN

La campagne d'Arlette Laguiller

D'un meeting à l'autre

• Nancy

Près de 300 personnes étaient présentes au meeting de Nancy du 28 février. En introduction, notre camarade Mario Rinaldi, technicien à l'usine Renault Sovab de Batilly, a raconté les mouvements de grève dans son usine. En janvier, contre l'augmentation de la charge de travail sur les chaînes de production suite au renvoi des intérimaires. Une grève qui a permis d'obtenir des postes supplémentaires. En février, c'est l'annonce des augmentations de salaires dérisoires qui a provoqué une grève qui, en cinq heures, a fait reculer la direction et permis d'obtenir 200 euros sur la prime.

Il a dénoncé le fait que toutes les entreprises font d'énormes bénéfices, comme Arcelor Mittal, le numéro un mondial de la sidérurgie. Le groupe a engrangé plus de six milliards de bénéfice net. Cela représente 1 650 euros par salarié et par mois, largement de quoi augmenter les salaires de tous et maintenir l'emploi.

Après l'intervention d'Arlette, le débat s'est instauré avec la salle sur les objectifs de sa campagne.

• Châteauroux

Pour la première fois, le vendredi 2 mars, notre camarade Arlette Laguiller est venue tenir meeting à Châteauroux.

Farida Megdoud, porte-parole régionale de Lutte Ouvrière, a ouvert la réunion en dénonçant les licenciements et la quasi-disparition dans le département du secteur textile. Elle a rappelé que les patrons qui licencieraient s'étaient enrichis et auraient pu garantir les emplois



Intervention d'Arlette Laguiller à la fête de Montbéliard.

et les salaires. La salle a vivement réagi en apprenant qu'un de ces patrons licenciés, De Clerck, avait plusieurs châteaux dans la région, et que la presse avait révélé, il y a quelque temps déjà, qu'il faisait entretenir son personnel domestique aux frais de l'entreprise.

Et les rires ont fusé lorsque notre camarade a raconté que, lors d'une panne qui immobilisait un train, les voyageurs ont demandé des comptes à plusieurs députés qui se trouvaient là. Ces députés ont alors découvert que le train dans lequel ils étaient bloqués risquait d'être supprimé.

Après son intervention, Arlette a répondu à un syndicaliste qui lui demandait ce qu'elle pensait d'un droit de veto accordé aux Comités d'entreprise, que ce n'était pas suffisant, que la population, les travailleurs, devaient pouvoir exercer leur contrôle sur les comptes des entreprises.

À la fin de la réunion, de nombreux participants se pressaient autour de la tribune pour échanger quelques mots avec Arlette Laguiller.

• Montbéliard

Lors de la fête annuelle de Montbéliard le dimanche 4 mars, Arlette Laguiller a été chaleureusement applaudie à son arrivée dans la salle du banquet.

Lors du meeting, notre camarade Christian Driano, ouvrier à l'usine PSA de Montbéliard, a dénoncé les conditions de travail à Sochaux, où les travailleurs fabriquent 162 000 véhicules de plus par an qu'il y a dix ans, alors qu'ils sont 2 800 en moins dans l'usine. « *Nous allons travailler plus, comme le revendique – pour les autres bien sûr – Sarkozy. Mais nous n'allons même pas gagner plus, car ces heures ne seront pas payées en heures supplémentaires, mais utilisées par le patron dans le cadre de la flexibilité* », a insisté notre camarade. « *Pour gagner plus, il n'y a qu'une seule solution, c'est d'obliger les patrons à augmenter tous les salaires. Les PDG nous donnent l'exemple* », a-t-il ironisé, évoquant le PDG d'Alstom, Patrick Kron, qui a bénéficié d'une augmentation de son salaire de PDG de 37 % l'an dernier ! Kron gagne autant que près de 200 ouvriers payés au smic.

Arlette a ensuite pris la parole dans une salle de près de 500 personnes. Elle a salué la grève de plusieurs centaines de travailleurs des usines Peugeot-Citroën d'Aulnay-sous-Bois en Seine-Saint-Denis, qui revendiquent 300 euros d'augmentation pour tous, avec un salaire minimum de 1 500 euros et l'embauche des intérimaires. Ils n'ont pas l'intention d'attendre cinq ans, après l'élection hypothétique de Ségolène Royal,

Les prochains meetings

MONTPELLIER

Vendredi 9 mars
à 20 h 30

Novotel Montpellier-Sud
125 bis, avenue de Palavas

CAEN

Mercredi 28 mars
à 18 h 30

Centre de Congrès
13, rue Albert-Sorel

ROUEN

Vendredi 16 mars
à 18 h 30

Salle Sainte-Croix-des-Pelletiers
(près de la place du Vieux-Marché)

STRASBOURG

Vendredi 30 mars
à 20 heures

Palais des Congrès
place de Bordeaux

CREIL

Samedi 17 mars
à 18 h 30

Salle Georges-Brassens,
rue Aristide-Briand
Villers-Saint-Paul
dans le cadre de la fête locale de
Lutte Ouvrière

MARSEILLE

Dimanche 1^{er} avril
à 15 heures

Château des Fleurs, 16, Bd Michelet
(face au stade-vélodrome,
M^o Rond-Point-du-Prado)

RENNES

Mardi 3 avril
à 20 h 30

Salle de la Cité
rue Saint-Louis, M^o Sainte-Anne

BORDEAUX

Mardi 20 mars
à 20 h 30

Athénée municipal
place Saint-Christoly

TOURS

Vendredi 23 mars
à 20 h 30

au Vinci, auditorium Descartes

GRENOBLE

Lundi 26 mars
à 18 h 30

Alpes Congrès

Tous meetings :
entrée libre

Dimanche
15 avril
à 15 heures
**Zénith de
Paris**

Métro
Porte-de-Pantin

À la radio et
à la télévision

Lundi 12 mars

France Inter - i>télé -
Le Monde
19 h 30 à 20 h 15 : invitée
du Franc Parler

Jeudi 15 mars

France Info
Invitée à partir de 8h10

Dimanche 18 mars

France 5
Une des invités de Ripostes

Lundi 19 mars

France 3
à partir de 20 h 50 : une
des invités de Spécial Cam-
pagne

Jeudi 22 mars

Canal +
12h40 : Invitée de
l'émission *En aparté*

Sur le site de campagne

www.arlette-laguiller.org

- L'agenda avec les dates des meetings et les émissions radio-télévision
- Les communiqués d'Arlette Laguiller, ses réactions sur l'actualité
- Des réponses aux questions de la presse, d'associations, de particuliers
- Le texte de ses interventions et de son éditorial
- Un lien vers quelques-unes des émissions de télévision
- Et bien sûr les moyens de soutenir et de prendre contact.

Pour soutenir la candidature d'Arlette Laguiller à l'élection présidentielle de 2007

Toutes celles et ceux qui souhaitent soutenir financièrement la candidature de notre camarade Arlette LAGUILLER à l'élection présidentielle du 22 avril 2007 peuvent le faire dès maintenant en envoyant leurs dons par chèque libellé à l'ordre de **Monsieur Dominique PETITJEAN, mandataire financier d'Arlette Laguiller**. Les chèques doivent être

envoyés à LUTTE OUVRIÈRE, à l'attention de Dominique Petitjean, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18.

Conformément à l'article L52-9 du code électoral, ce mandataire financier, désigné le 10 mai 2006, pour l'élection présidentielle du 22 avril 2007, est seul habilité à recueillir des dons en faveur d'Arlette Laguiller, dans les limites précisées à l'article L52-8 du code électoral reproduit ci-dessous.

Article L52-8 : Les dons consentis par une personne

physique dûment identifiée pour le financement de la campagne électorale d'un ou plusieurs candidats lors des mêmes élections ne peuvent excéder 4 600 euros. Les personnes morales, à l'exception des partis ou groupements politiques, ne peuvent participer au financement de la campagne électorale d'un candidat, ni en lui consentant des dons sous quelque forme que ce soit, ni en lui fournissant des biens, services ou autres avantages directs ou indirects à des prix inférieurs à ceux qui sont habituellement pratiqués. Tout don de plus de 150 euros consenti à un candidat en vue de sa campagne doit être versé par chèque. Le montant total des dons en espèces faits au candidat ne peut

excéder 20 % du montant des dépenses autorisées lorsque ce montant est égal ou supérieur à 15 000 euros en application de l'article 52-11. Aucun candidat ne peut recevoir, directement ou indirectement, pour quelque dépense que ce soit, des contributions ou aides matérielles d'un État étranger ou d'une personne morale de droit étranger. Par dérogation au premier alinéa de l'article L52-1, les candidats ou les listes de candidats peuvent recourir à la publicité par voie de presse pour solliciter les dons autorisés par le présent article. La publicité ne peut contenir d'autres mentions que celles propres à permettre le versement du don.